

Claude Latta

L'Appel du 18 juin 1940

au cœur de la tourmente

Histoire et mémoire

**Cahiers de Village de Forez
Collection Histoire et citoyenneté
2010**

Ce texte a été rédigé à l'occasion du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 et de sa commémoration par la Ville de Montbrison.

Cahiers de Village de Forez,

n° 81, 2^e trimestre 2010

Site : villagedeforez.Montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

***Les cahiers de Village de Forez* sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.**

Comité de coordination : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2010

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.

L'Appel du 18 juin 1940 au cœur de la tourmente

Histoire et mémoire

Il y a 70 ans, courait sur les ondes de la BBC l'appel du général de Gaulle. Cet appel se situe au cœur d'un désastre national et, pour en comprendre l'importance historique, il faut naturellement le replacer dans les événements de mai et juin 1940 et surtout dans la période qui va du 16 au 25 juin. Nous essayerons de répondre aux questions suivantes : dans quelles circonstances et par qui cet appel a-t-il été lancé ? Quelle est la teneur de cet appel ? Quelles en furent la portée et les conséquences ? Pourquoi et comment est-il entré dans la mémoire nationale ?

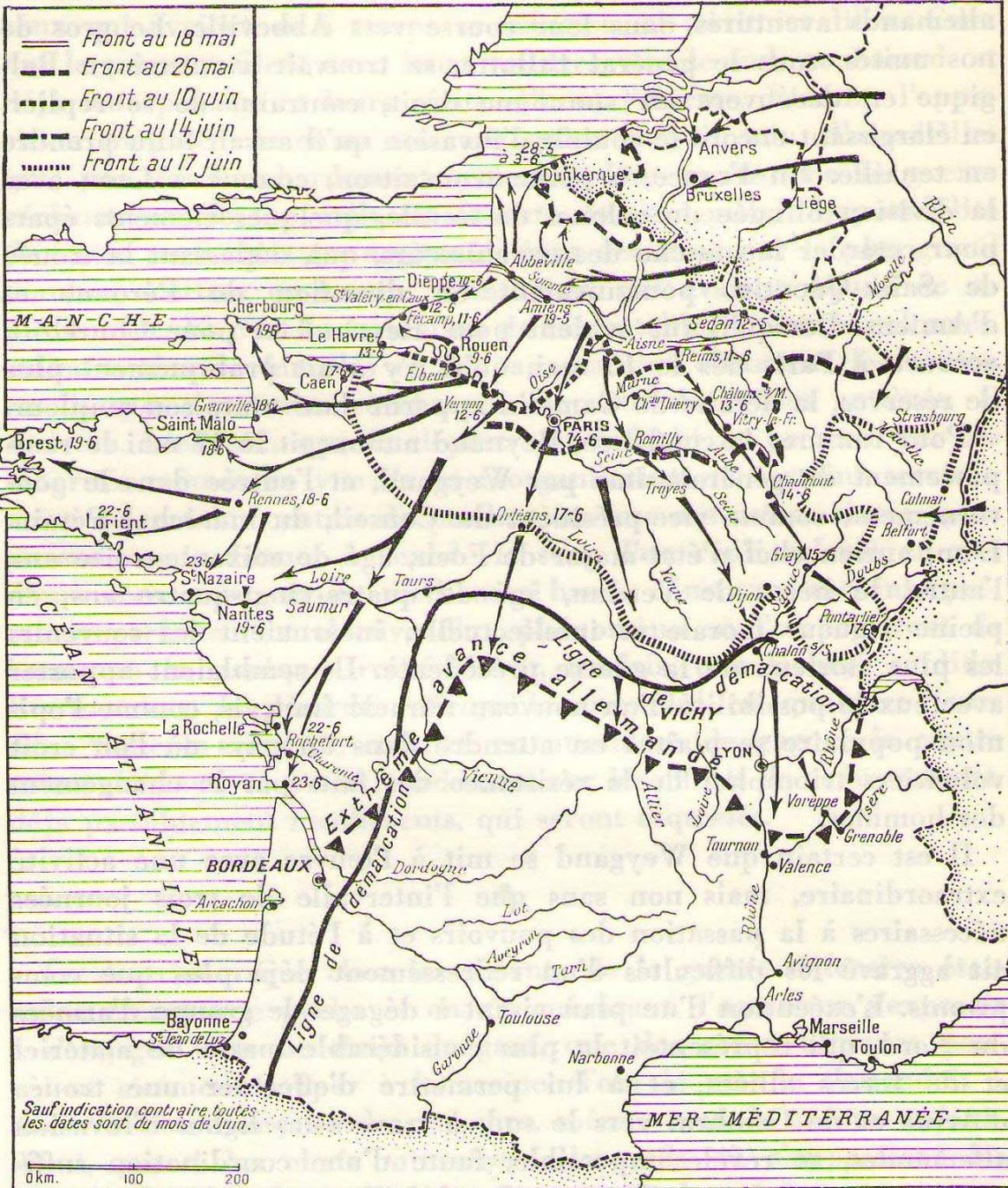
Notre propos ne se limite pas, on s'en doute, à l'étude de l'appel du 18 juin lui-même mais englobe celle des appels lancés dans les jours suivants, et tente d'en expliquer l'importance et la portée par l'évocation de la période mai-juin 1940 - dont la chronologie est très importante - et surtout par l'étude des événements dramatiques de la semaine terrible qui est bornée par les dates des 16 et 25 juin 1940. Mais d'abord : quels sont les textes ?

Avant-propos : les documents et les textes

La BBC n'a pas enregistré l'appel du 18 juin 1940 : même si nous connaissons la teneur de l'appel, nous ne savons pas vraiment, au mot près, ce que le général de Gaulle a dit. Les documentaires lui substituent souvent l'appel du 22 juin (dont l'enregistrement, lui, nous est parvenu) mais sans toujours préciser qu'il ne s'agit pas, et qu'il ne peut s'agir, de celui du 18. Si la teneur des deux appels des 18 et 22 juin est assez proche, quant au fond, elle n'est cependant pas la même parce que le 22 est le jour même de l'armistice franco-allemand dont les conditions viennent d'être connues. L'appel du 22 est plus long et plus argumenté. Par ailleurs, l'appel du 18 juin est souvent confondu avec le texte de l'affiche « À tous les Français » qui fut placardée sur les murs du Royaume-Uni à partir du 3 août 1940. Le texte de l'affiche commence par : « La France a perdu une bataille mais n'a pas perdu la guerre ! » formule devenue célèbre. Mais cette phrase n'est pas dans l'appel du 18 juin.

Ces textes des discours du général de Gaulle et le texte de l'affiche ont été aussi publiés en première page du n° 1 du *Bulletin officiel des Forces françaises libres* le 15 août 1940. Ces documents - manuscrit de l'appel du 18 juin, enregistrement radiophonique du 22 juin, affiche du 3 août 1940 - ont été, le 18 juin 2005, classés par l'UNESCO parmi les documents du patrimoine documentaire d'intérêt universel - qui correspond pour les textes à l'inscription, pour les monuments, au patrimoine mondial de l'humanité. L'inscription a été proposée conjointement par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et par la BBC.

Une précision peu connue à propos de l'appel du 18 juin : le texte a été rédigé le 18 juin 1940, mais on sait depuis 1986 qu'il ne fut pas diffusé tel quel, le gouvernement britannique ayant imposé quelques remaniements. Les archives du cabinet britannique ont, en effet, révélé que la phrase du début de l'Appel a été remaniée - nous y reviendrons. Ce texte remanié est authentifié par la version des services des écoutes radiophoniques de Berne, en Suisse, qui en ont fait une transcription et par les articles de presse publiés en France le 19 juin. Le général de Gaulle obtint néanmoins que le texte originel de son appel du 18 juin, non remanié, soit distribué à l'agence Havas et aux journaux et publié par la presse britannique du lendemain 19 juin.



CAMPAGNE DE FRANCE

La campagne de France en 1940

C'est le texte original du 18 qui figura ensuite dans les collections photocopiées des discours du Général conservées à Carlton Gardens ¹, puis dans toutes les éditions des *Discours et Messages* à partir de 1941, le discours initial faisant seulement défaut dans les « Archives écrites » de la BBC. Il y a donc deux versions de l'appel du 18 juin, l'une pour la BBC, l'autre pour l'Histoire.

I/ La défaite militaire de la France

La campagne de France ou le plus grand désastre militaire de notre histoire

La guerre avait été déclarée le 3 septembre 1939. Sur le front occidental, ce furent d'abord les longs mois de la « drôle de guerre », l'anéantissement de la Pologne, la guerre en Scandinavie. A l'Ouest, la Blitzkrieg commence le 10 mai 1940. Les succès foudroyants des Allemands provoquent la stupéfaction du monde. Les armées allemandes envahissent les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Le général Gamelin ordonne aussitôt des mouvements de ses troupes pour soutenir l'armée belge en retraite. En France, Hitler qui attaque dans les Ardennes, à Sedan, où on ne l'attendait pas, débordant la ligne Maginot dans un secteur réputé infranchissable. Les Allemands engagent 40 divisions, contre 18 divisions françaises surprises en plein mouvement. C'est le général Guderian qui commande cette armée et les blindés qui traversent les Ardennes. En quelques heures, la percée est faite. Les Allemands déferlent vers la Manche atteinte dès le 21 mai. Les armées du Nord sont prises au piège (Néerlandais, Belges, Luxembourgeois et Français envoyés en Belgique). L'armée hollandaise capitule le 15 mai. Le 27 mai, c'est au tour de l'armée belge (le roi des Belges Léopold III est prisonnier). Les Alliés, pris au piège, refluent vers Dunkerque. Les Français et les Anglais sont encerclés dans la poche de Dunkerque. Les Anglais mobilisent tout ce qu'ils ont de flotte pour embarquer leurs troupes et les troupes françaises. Entre le 29 mai et le 4 juin, on assiste à l'évacuation dramatique, sous les bombardements, de 330 000 soldats.

Pendant ce temps, Paul Reynaud, président du Conseil a remplacé le général Gamelin par le général Weygand qui essaie d'organiser une ligne de résistance. Du 5 au 10 juin, c'est la bataille de l'Aisne et de la Somme. Le front français est rapidement percé, les divisions allemandes déferlent sur la France. La résistance française s'effondre. Le 10 juin, l'Italie entre en guerre, ouvre un nouveau front dans les Alpes. Paris est déclaré « ville ouverte » c'est-à-dire que la ville déclare qu'elle ne se défendra pas, pour éviter les destructions inutiles. Cette attitude contraste avec les résistances de 1870 (le siège de Paris) et de 1914 (Gallieni et la bataille de la Marne qui sauve Paris).

Le président de la République, Albert Lebrun et le gouvernement ont quitté la capitale pour Tours et ensuite Bordeaux. L'armée française est en pleine déroute. La « Débâcle » jette sur les routes 10 à 12 millions de civils. Une immense vague de désarroi gagne le pays. L'opinion a le sentiment que tout s'écroule et que la France a été trahie.

On ne peut pas comprendre cette période sans rappeler à quel point la défaite française a eu un caractère de cataclysme total et imprévu. Personne n'imaginait un écrasement aussi brutal de l'armée qui avait été victorieuse en 1918. Le problème de l'armistice se pose alors au gouvernement et aux chefs de l'armée. Que faut-il faire ? Les discussions se déroulent au sein d'un gouvernement qui lui aussi fait retraite entre Paris et Bordeaux, en passant par Tours, se réfugiant de château en château...

Faut-il signer l'armistice ?

Le 13 juin, le général Weygand propose au Conseil des ministres réuni à Tours et à Paul Reynaud, président du Conseil, de solliciter un armistice. Aussitôt, sa proposition est soutenue par le maréchal Pétain - qui vient d'entrer au gouvernement ; mais elle est repoussée par une majorité des ministres.

¹ Quartier général de la France libre à Londres.

Paul Reynaud en informe aussitôt Churchill venu à Tours pour s'informer. S'engage alors, entre le 13 et le 17 juin, un débat dramatique : faut-il ou non demander un armistice ?

Quels sont les termes de l'alternative ? soit on signe l'armistice pour essayer de limiter les conséquences de la défaite, soit l'armée qui est en France capitule et les pouvoirs publics se réfugient hors de France pour organiser dans l'Empire la poursuite de la lutte.

Les adversaires de l'armistice sont surtout Paul Reynaud et Georges Mandel. Ils interviennent dans le débat en avançant trois arguments :

- Il faut continuer le combat au nom de l'honneur : la France est l'alliée de la Grande-Bretagne : il ne faut pas signer de paix séparée, comme la France l'a d'ailleurs promis par l'accord franco-anglais du 28 mars 1940.

- Il faut continuer le combat au nom de l'intérêt supérieur du pays : il faut rester dans le camp des Anglo-saxons. La Grande-Bretagne continue la guerre et, un jour, les Etats-Unis entreront en guerre.

- Enfin, au nom du réalisme. Deux arguments : d'une part, la résistance est encore possible dans l'Empire ; d'autre part, on ne peut pas signer un accord avec Hitler qui n'a jamais respecté aucun de ses engagements.

Les partisans de l'armistice, Weygand, Pétain et Chautemps avancent, eux, les arguments suivants - qui parfois répondent directement à ceux des adversaires de l'armistice :

- Ils affirment que la France a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de l'Angleterre. Au contraire, ce sont les Anglais qui n'ont pas respecté leurs obligations en abandonnant nos soldats à Dunkerque et n'utilisant pas toutes leurs forces aériennes dans la bataille de France. Weygand pense que, au contraire, c'est la solution de la capitulation qui serait contraire à l'honneur (plusieurs précédents ont marqué les mémoires : Dupont à Baylen, Napoléon III à Sedan, Bazaine à Metz).

- Les partisans de l'armistice pensent que la résistance aux colonies est impossible ; elle nous conduirait à la perte de notre empire.

- Enfin, il ne faut pas laisser les Français sans la présence d'un gouvernement qui puisse les protéger d'une occupation inévitable et aussi assurer l'ordre et éviter que les communistes ne prennent le pouvoir : le 13 juin, alors que le Conseil des ministres siégeait au château de Cangé, près de Tours, le bruit a d'ailleurs couru, relayé par Weygand, mais vite démenti ², qu'un gouvernement communiste présidé par Thorez s'était formé à Paris.

La thèse de l'armistice l'a emporté. Pourquoi ?

- La situation militaire continue de se dégrader. Les Allemands continuent à avancer. Toutes les digues ayant été rompues, la marée vert-de-gris se répand.

- L'autorité des partisans de l'armistice impressionne les ministres et l'opinion : si les chefs militaires, Pétain, Weygand et l'amiral Darlan, chef de la Marine, disent que la défaite est irrémédiable et s'ils sont favorables à l'armistice, comment ne pas les croire ?

- Paul Reynaud lui-même a progressivement vacillé : n'est pas Clemenceau qui veut. Son entourage est favorable à l'armistice : parmi eux, deux des ministres qui sont ses amis, Baudouin et Bouthillier et aussi son chef du cabinet militaire le général de Villelume et surtout la compagne de Paul Reynaud, la comtesse de Portes, qui joue volontiers de son influence. Il n'a pas beaucoup d'autorité sur ses ministres. Dès le 13 juin il a demandé aux Anglais si l'on pouvait envisager que la Grande-Bretagne délie la France de sa promesse de ne pas faire de paix séparée.

- Enfin le malentendu franco-anglais a servi d'alibi à ceux qui considéraient que l'on pouvait cesser le combat et abandonner nos alliés. Ce malentendu est né de deux événements : les Français ont

² Georges Mandel, ministre de l'Intérieur, a téléphoné aussitôt au préfet de police de Paris qui a démenti l'information.

accusé les Anglais, lors de l'évacuation des troupes de Dunkerque, d'avoir privilégié l'embarquement des soldats anglais : en fait, 200 000 soldats anglais mais aussi et 130 000 soldats français ont été évacués ³. Au moment de la bataille de la Somme et de l'Aisne, les Anglais ont refusé d'engager les 25 escadrilles qui leur restaient et qu'ils réservaient à la défense de l'Angleterre (Churchill reproche aux Français d'avoir laissé abattre au sol, sans les utiliser, des avions anglais). Les relations franco-anglaises se dégradent rapidement en particulier lors des dernières séances du *Conseil suprême interallié* qui se tiennent à Briare (11 juin) et à Tours (12 juin) en présence de Churchill. Du côté français, on estime d'ailleurs que si l'armée française est battue, la Grande-Bretagne ne tiendra pas longtemps. Pétain, alors ministre d'Etat déclare le 12 juin au général Spears, l'un des proches collaborateurs de Churchill : « Vous, les Anglais, vous n'avez pas d'armée. Que pourriez-vous faire là où l'armée française a échoué ⁴ ? » Les Français estiment d'ailleurs que les Anglais feront rapidement une paix de compromis avec l'Allemagne, peut-être même sans combattre : n'y a-t-il pas en Grande-Bretagne, jusque dans le gouvernement (Lord Halifax) et les milieux politiques (le vieux Lloyd George, ancien Premier ministre de 1918 !) des partisans plus ou moins déclarés d'une paix de compromis ?

Au cours des discussions au Conseil des ministres français, le parti de la résistance s'effrite. Des ministres changent de camp. L'opinion publique est d'ailleurs de plus en plus favorable à l'armistice.

Paul Reynaud reste encore au pouvoir jusqu'au 16 juin. Il a fait deux tentatives désespérées pour redresser la situation politique en lançant un appel aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne et espérant que leurs réponses apporteraient des éléments nouveaux dans le débat :

- Il fait appel à Roosevelt : il faut que les Etats-Unis viennent sauver l'Europe occidentale, ses alliés de 1917-1918, qu'ils viennent défendre la civilisation face à la barbarie nazie. Roosevelt prodigue des paroles réconfortantes mais sans rien promettre. Il ne peut rien faire, lié par l'opposition du Congrès à toute intervention américaine. L'opinion américaine est profondément isolationniste : il faudra les bombes japonaises sur Pearl Harbor en 1941 pour qu'elle change d'avis.

- Il fait appel aux Anglais : arrive alors une offre de Churchill d'union indissoluble entre la France et l'Angleterre ; cette offre a été inspirée par Jean Monnet, alors à Londres au titre de la mission française permanente et transmise par Jean Monnet et le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, en mission à Londres. Le climat d'anglophobie est tel que la proposition d'union est accueillie, au sein du Conseil des ministres, par des sarcasmes. On accuse Paul Reynaud de prendre ses instructions à Londres. La proposition est rejetée.

Le 16 juin le gouvernement adopte la proposition de l'un des ministres, Camille Chautemps, tendant à demander l'armistice et, à décider ensuite de son éventuelle signature en fonction des conditions exigées par les Allemands. Chautemps a fait valoir qu'on pourrait toujours refuser l'armistice si ses clauses étaient trop dures. Paul Reynaud démissionne : cette démission lui a été beaucoup reprochée car il n'était pas vraiment mis en minorité, il n'y avait pas eu de vote. Mais l'homme est politiquement et psychologiquement anéanti par la défaite puis frappé, quelques jours plus tard, par la mort accidentelle de la comtesse de Portes ⁵. Il conseille au président de la République, Albert Lebrun, de s'adresser à Pétain, qui semble disposer d'une majorité pour former un nouveau gouvernement. Le 16 juin, le président Albert Lebrun accepte la démission de Paul Reynaud et demande à Pétain de former le gouvernement. Il a résolu le problème comme une classique crise ministérielle, de Gaulle a, dans ses *Mémoires*, un mot cruel en parlant de Lebrun : « Au fond, comme chef de l'Etat, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef : qu'il y eût un Etat. » Lebrun, sollicitant Pétain, a la surprise de voir que son gouvernement est déjà constitué, ce qui lui

³ François Bédarida, *Churchill*, Paris, Fayard, 1999, p. 291.

⁴ François Bédarida, « La rupture franco-britannique de 1940. Le conseil suprême interallié, de l'invasion à la défaite de la France », *Vingtième siècle*, n° 25, 1990, p. 47.

⁵ Le 28 juin 1940, la comtesse Hélène de Portes meurt dans un accident d'automobile.

semble une bonne surprise alors qu'il a eu tant de longues crises ministérielles à résoudre ! Weygand est nommé à la Défense nationale, Darlan à la Marine, Baudouin aux Affaires étrangères. Camille Chautemps est vice-président du Conseil.

La demande d'armistice

Le gouvernement demande aussitôt à l'Allemagne les conditions de l'armistice par l'intermédiaire de l'Espagne franquiste, auprès de laquelle Pétain a été ambassadeur.

Le 17 juin, le maréchal Pétain s'adresse aux Français par la radio dans une courte allocution. Il déclare : « J'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France » et « Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur ». Après avoir rendu hommage à l'armée qui a combattu « avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires » et dit sa compassion pour les réfugiés, le vieux maréchal couvert de gloire et d'honneurs, le vainqueur de Verdun, déclare qu'il a demandé à l'ennemi les conditions de l'armistice : « Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. » Il déclare aussi imprudemment : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. » Imprudemment : en effet, il démobilise ainsi l'énergie qui peut rester à l'armée et ne se réserve pas la possibilité de renoncer à signer l'armistice si les conditions en étaient trop dures. D'ailleurs, son service de presse s'aperçoit de la bévue du président du Conseil et le texte distribué à la presse porte : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut tenter de cesser le combat. »

Le lendemain, par le même moyen de la radio, le général de Gaulle, qui a gagné Londres lui répond et lance le premier appel à la Résistance.

II/ L'Appel

L'Appel du 18 juin 1940 est devenu un texte mythique, l'un de ces textes fondateurs qui jalonnent notre histoire. Mais quel en est l'auteur ? Qui est ce général de brigade que peu de Français connaissent ? Qu'a-t-il fait pour se donner le droit d'intervenir ?

Le général de Gaulle

L'appel du 18 juin 1940 est lancé sur les ondes de la BBC par un général de brigade - nommé à ce grade à titre temporaire le 1^{er} juin précédent - de 49 ans qui est, pour la plupart des Français, un inconnu. Ceux qui ont suivi l'actualité politique ont cependant noté son nom parmi les membres du gouvernement de Paul Reynaud dans lequel il est entré le 4 juin 1940 comme sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. Il n'est donc resté que 12 jours au gouvernement. De Gaulle avait poursuivi, jusque-là, une double carrière :

- Une carrière classique d'officier, saint-cyrien, combattant de la guerre de 1914-1918, trois fois blessé, la dernière fois grièvement, à Douaumont, près de Verdun (mars 1916) puis prisonnier en Allemagne pendant deux ans et demi. Plusieurs tentatives d'évasion lui valent d'être interné jusqu'à la fin de la guerre au camp de représailles d'Ingolstadt. En 1920, il participe à la campagne de Pologne, puis, colonel, commande différents régiments à Trêves, au Levant, à Metz.

- Une carrière d'écrivain militaire et de théoricien : de Gaulle est successivement professeur d'histoire à Saint-Cyr, élève puis conférencier à l'Ecole de Guerre (1927), membre du cabinet du maréchal Pétain qu'il quitte lorsque divergent leurs conceptions stratégiques. Il publie plusieurs ouvrages : *La discorde chez l'ennemi* (1924), *Le fil de l'épée* (1932) et, surtout, *Vers l'armée de métier* (1934) et *La France et son armée* (1938) dans lesquels il développe sa conception d'une armée de spécialistes, fondée sur la constitution de divisions blindées capables de réaliser la percée dans le dispositif de l'ennemi. Ces théories se heurtent au conservatisme de l'état-major - dirigé par le général Gamelin et appuyé par le maréchal Pétain - qui fonde sa stratégie sur la résistance le long de la ligne Maginot. Le colonel de Gaulle, dont les théories sont d'abord soutenues au Palais-

Bourbon par Paul Reynaud, ne parvient pas à convaincre Léon Blum, président du Conseil en 1936, du bien-fondé de ses thèses.

Pendant la campagne de France, le colonel de Gaulle est le 14 mai 1940 désigné pour commander la 4^e division cuirassée, nouvellement formée et dotée de 85 chars, appartenant à la 5^e armée. Sur le front de l'Aisne, il remporte, lors d'une contre-attaque, l'un des rares succès de la campagne de France, à Montcornet, près d'Abbeville : à son état-major, de Gaulle boit le champagne avec ses officiers ; un drapeau nazi, pris à l'ennemi, sert de nappe. Après ce succès, de Gaulle a donné, le 21 mai, une interview à une émission de radio, « le quart d'heure du soldat », dont certaines phrases annoncent, de façon étonnante, l'analyse de la situation militaire dans l'appel du 18 juin (cf. *encadré*). Le 4 juin 1940, Paul Reynaud appelle le général de Gaulle, dans son gouvernement.

Le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre

Le général de Gaulle n'est resté que 12 jours sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense nationale : poste modeste. Une bonne étude de Marc Ferro a précisé son rôle.

- Comme c'est Paul Reynaud qui est ministre de la Guerre, en même temps que président du Conseil, de Gaulle peut avoir un rôle relativement plus important que ne laisse penser son titre de sous-secrétaire d'Etat ; il ne peut cependant pas assister au Conseil des ministres, mais il ne dépend que de Paul Reynaud. Il ne se prive donc pas d'intervenir au sein des conseils interministériels et du comité de guerre dont il est membre. Mais Weygand regarde de haut ce général « deux étoiles » qui voudrait lui donner des ordres, sans comprendre que celui-ci représente désormais le pouvoir civil auquel il est subordonné. De Gaulle est constamment intervenu dans le sens de la fermeté et de la lutte jusqu'au bout. Il a vu, navré, Paul Reynaud, se déliter et envisager finalement l'armistice - même s'il dit le contraire. Au point de vue militaire et stratégique, il est intervenu pour que Weygand soit remplacé : il pense d'abord au général Huntziger puis renonce à sa proposition parce qu'il comprend que celui-ci est stratégiquement proche de Weygand.

- De Gaulle est chargé des rapports militaires avec les Anglais, ce qui n'est pas facile dans le climat d'anglophobie qui va croissant. Il fait deux voyages à Londres, envoyé en mission. Le 9 juin, il demande, d'urgence, aux Britanniques une aide aérienne, que Churchill lui refuse en lui expliquant qu'il préfère conserver cette aviation pour la défense de l'Angleterre. De Gaulle revient alors en France.

De Gaulle avait plaidé pour l'organisation de deux pôles de résistance : « le réduit breton » et le Massif central, ce qui donnerait ainsi le temps de faire passer une partie des troupes françaises en Grande-Bretagne et en Afrique du Nord. Mais il fallait des moyens navals. Le 13 juin 1940, Paul Reynaud envoie son sous-secrétaire d'Etat à Londres pour demander que la marine britannique donne son appui pour organiser le transport des troupes. Comme aucun avion n'est disponible, le Général et le lieutenant de Courcel empruntent une automobile. Au matin du 14 juin, les deux hommes arrivent à Rennes par la route. De Rennes, de Gaulle passe par Paimpont où sa mère est très malade - elle meurt quelques jours plus tard. Puis, il gagne Carantec où Yvonne de Gaulle attend avec ses trois enfants et la gouvernante, Marguerite Potel. « Soyez prêts à partir ⁶ », dit le Général, avant de filer sur Brest où, avec de Courcel, il embarque sur le « Milan ». Le 16 juin, débarqués à Plymouth au petit matin, les deux hommes rejoignent Londres. Là, le Général va prendre sa première décision historique. Sans l'avis du gouvernement, il ordonne que le « Pasteur » venant des Etats-Unis vers la France avec une cargaison d'armes (dont 1 000 canons de 75) soit détourné dans un port anglais : si la France est battue en métropole, il vaut mieux que ce matériel aille aux Anglais. Quant à la mission qui lui était confiée, le général de Gaulle n'obtient pas grand chose : l'organisation d'un « réduit breton » n'était déjà plus d'actualité ; la Grande-Bretagne était toujours dans l'obsession de défendre son île de l'invasion. La grande affaire fut alors le projet,

⁶ Le 19 juin 1940, madame de Gaulle et ses enfants, Elisabeth, Anne et Philippe, arrivent en Grande-Bretagne. Ils ont réussi à prendre à Brest, la veille, le dernier bateau se dirigeant vers l'Angleterre.

élaboré par Jean Monnet, d'une union totale entre la France et la Grande-Bretagne. Dans un hôtel de Hyde Park, en effet, Jean Monnet et l'ambassadeur Charles Corbin viennent proposer à de Gaulle de présenter à Churchill un projet d'union totale entre les deux pays - que Churchill accepte. De Gaulle, enthousiaste, téléphone à Paul Reynaud, Churchill lui confirme au téléphone l'authenticité de cette proposition.

Dans ces rencontres de Londres - et aussi à Briare et Tours - de Gaulle et Churchill se sont appréciés et ont jaugé leur caractère. De Gaulle dit, dans ses *Mémoires* que Churchill fut « le grand champion d'une grande entreprise ». Les deux hommes ont la même vision de la guerre - qui sera longue et s'étendra progressivement. Ils ont la même conviction : la victoire appartient à celui qui se bat jusqu'au bout.

Le 16 juin 1940, de Gaulle est rentré de Londres dans un avion mis à sa disposition par Churchill jusqu'au 17 à midi. A Bordeaux, dans la nuit du 16 au 17 juin, il informe l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Ronald Campbell, qu'il veut regagner Londres pour continuer la lutte. Le général Spears, envoyé personnel de Churchill à Bordeaux, présent lors de l'entretien, a aussitôt décidé de revenir lui aussi par cet avion et a donné l'ordre à l'équipage de se tenir prêt. L'aide de camp de de Gaulle, le lieutenant de Courcel - diplomate de 32 ans, recruté parce qu'il parle bien l'anglais - a accepté de l'accompagner. Le général de Gaulle a aussi pris congé de Paul Reynaud qui lui a remis 100 000 francs pris sur les fonds secrets : ce sera le viatique de départ de la France libre. Le Général s'est assuré des ultimes formalités et a obtenu que sa femme et ses enfants reçoivent leurs passeports à Carantec.

De Gaulle raconte ainsi son départ de Bordeaux : « Nous sommes partis vers 9 heures en prenant quelques précautions mais sans difficultés. D'ailleurs, c'est ce matin-là seulement que M. Paul Reynaud a transféré ses pouvoirs au maréchal Pétain et, jusqu'à l'accomplissement de cette formalité, j'étais membre du gouvernement et ne courais guère de risque ⁷. » Il ajoute : « C'est vous dire ce qu'ont d'exagéré certains récits romanesques concernant mon départ » - allusion au récit du général Spears qui raconte que de Gaulle et son aide de camp, courant en bout de piste, sont montés *in extremis* dans l'appareil pour tromper la surveillance dont ils pouvaient faire l'objet. Dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle écrit : « Nous survolâmes La Rochelle et Rochefort. Dans ces ports brûlaient des navires incendiés par les avions allemands. Nous passâmes au-dessus de Paimpont, où se trouvait ma mère, très malade. La forêt était toute fumante des dépôts de munitions qui s'y consumaient [...]. Je m'apparaisais à moi-même, seul et démuné de tout, comme un homme au bord de l'océan qu'il prétendrait franchir à la nage. »

Au début de l'après-midi du 17 juin, venant de Bordeaux, le général Spears, le général de Gaulle et Geoffroy de Courcel atterrissent, après une escale à Jersey, à l'aérodrome londonien de Heston. De Gaulle s'installe dans un appartement prêté par Jean Laurent, son ancien chef de cabinet civil, qui lui en avait remis les clefs à Bordeaux. L'appartement est situé près de Hyde Park, au centre de Londres, au numéro 8 de Seymour Place. Le soir, de Gaulle dîne chez Jean Monnet et sa femme, en compagnie de Geoffroy de Courcel et de René Pleven.

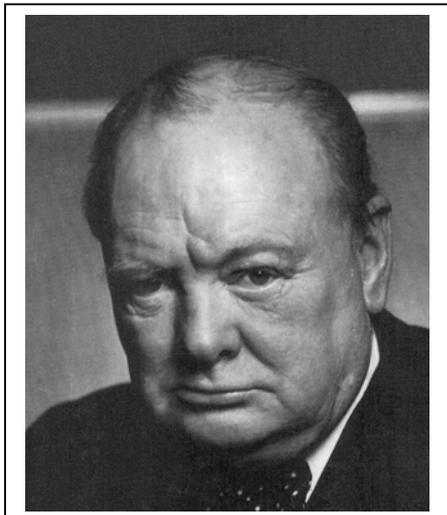
L'attitude de Churchill

En milieu d'après-midi, le général de Gaulle rend visite à Winston Churchill, Premier ministre britannique depuis le 10 mai 1940. Il est dans le jardin du 10 Downing Street, travaille au soleil à l'un de ses discours et reçoit très cordialement le général de Gaulle. Il accepte - comme il le fait pour d'autres gouvernements réfugiés à Londres - de mettre la BBC à sa disposition. Il est convenu qu'il ne l'utilisera que lorsque le gouvernement Pétain aura demandé l'armistice. En fin d'après-midi, la nouvelle parvient à Londres : le maréchal Pétain vient d'annoncer aux Français, par la radio,

⁷ Lettre du général de Gaulle à Churchill. Celui-ci qui, après-guerre, écrivait ses *Mémoires* lui avait demandé son témoignage sur ces événements.

qu'il a demandé aux Allemands les conditions de l'armistice. Le Général décide alors de lancer son appel dès le lendemain.

L'état d'esprit de Churchill est illustré par son discours du 18 juin à la Chambre des Communes, qu'il prononce quelques heures avant l'Appel de de Gaulle. Le discours de Churchill est un très beau texte, vite devenu célèbre en Grande-Bretagne où on l'appelle aujourd'hui le discours « de leur heure la plus belle ». Voici sa conclusion :



« Ce que le général Weygand a appelé la bataille de France a pris fin. Je m'attends à ce que la bataille d'Angleterre commence d'un moment à l'autre. [...] Toute la rage et toute la force de l'ennemi seront très bientôt dirigées contre nous. Hitler sait bien qu'il doit nous vaincre sur cette île, ou bien perdre la guerre. Si nous parvenons à lui tenir tête, l'Europe tout entière recouvrera un jour sa liberté et le monde pourra poursuivre son chemin sur de vastes hauteurs ensoleillées. Mais si nous échouons, alors le monde entier, y compris les Etats-Unis, y compris tout ce que nous avons écrit et aimé, sombrera dans les abîmes d'un nouvel âge obscur, que les lumières d'une science pervertie rendront plus sinistre et peut-être plus long encore. »

« Rassemblons donc nos forces au service de nos devoirs et comportons-nous de telle façon que si l'Empire britannique et son Commonwealth durent mille ans encore, les hommes continuent de dire encore et toujours : ce fut leur heure la plus belle. » (« This was their finest hour. »)

Ce fut le discours du 18 juin de Winston Churchill. Son attitude résolue s'appuie sur la fermeté, le courage et le sang-froid du peuple britannique. Churchill déclare à ses compatriotes en 1954, lorsque monte vers le « vieux lion », à l'occasion de ses 80 ans, la reconnaissance de la Nation : « C'est vous qui étiez les vrais lions. Je me suis contenté de rugir. »

Le chemin des studios de la BBC

Le 18 juin, de Gaulle rédige le texte qu'il lira à la BBC. Geoffroy de Courcel, son aide de camp, téléphone à Elisabeth de Miribel, l'une de ses amies d'enfance attachée à la mission franco-britannique à Londres, pour lui demander de venir taper à la machine le texte du général de Gaulle. Elle arrive à midi. C'est elle qui déchiffre et tape à la machine l'appel du 18 juin 1940. Le général de Gaulle et le lieutenant de Courcel partent déjeuner avec le ministre de l'information britannique, Duff Cooper et règlent avec lui les modalités pratiques de l'intervention à la radio

Geoffroy de Courcel (1912-1992)

Ancien élève de l'Ecole des Sciences politiques, diplomate, mobilisé en 1939, le lieutenant Geoffroy de Courcel est affecté à l'état-major des opérations en Méditerranée orientale jusqu'en avril 1940. Il est désigné, le 7 juin 1940, comme officier d'ordonnance du général de Gaulle qui a réclamé « un diplomate parlant bien anglais » et est volontaire pour l'accompagner à Londres le 17 juin. Il est le témoin privilégié de l'appel du 18 juin, aide de camp (1940) puis chef de cabinet du général de Gaulle en 1941. Le capitaine de Courcel fait ensuite, à partir de décembre 1941, dans le 1^{er} régiment de marche des spahis marocains, les campagnes de Libye et de Tunisie : il se distingue à El Alamein (24 octobre 1942), est blessé en Tunisie (mars 1943). Nommé chef d'escadron, il gagne Alger où il est à nouveau au cabinet du général de Gaulle (avril 1943-août 1944). Geoffroy de Courcel est, en 1944-1945, commissaire de la République chargé de l'Alsace-Lorraine au ministère de l'Intérieur, puis il réintègre le ministère des Affaires étrangères. Secrétaire général de la présidence de la République (1959-1962), il est ensuite pendant dix ans ambassadeur de France à Londres (1962-1972).

**Le texte de l'Appel radiodiffusé le 18 juin 1940
et le texte officiel de l'Appel publié par la presse britannique
et par l'édition des *Discours et messages*.**

Le texte de l'appel du 18 juin 1940 tel qu'il a été diffusé à la BBC - avec les modifications imposées par les autorités anglaises - a pu être établi lors de l'ouverture des archives publiques britanniques concernant l'année 1940. Ces procès-verbaux des délibérations du Cabinet britannique ont servi à établir le texte et ont emporté la conviction du principal spécialiste de l'histoire de la France libre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, lui-même ancien Français libre et auteur de *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996.

Les procès-verbaux des délibérations du Cabinet britannique sont déposés et consultables au *Public Record Office* de Londres (*Cabinet Papers*) sous la cote PRO, CAB 65/7, WM 171 (40).

Le Cabinet britannique a estimé, dans l'après-midi du 18 juin 1940, que « si la substance de l'appel n'appelait pas d'objection, il n'était pas souhaitable que le général de Gaulle [...] parle pour l'instant à la radio, tant que subsistait la possibilité que le gouvernement français agisse conformément aux intérêts de l'alliance » puis a autorisé finalement la diffusion de l'appel sous condition de modifications qui ont été précisées. Les renseignements donnés par les archives du Cabinet sont complétés et corroborés par deux journaux intimes tenus à l'époque - séparément - par deux membres du Foreign Office et du Cabinet britannique et qui ont été publiés :

- Sir Alexander Cadogan, *Diaries*, Londres, Cassell, 1971 ;
- Sir John Colville, *The Fringes of Power : 10 Downing Street Diaries 1939-1945*, Londres, - W.W. Norton, 1986.

Le texte tel que, très probablement, il a été lu, est confirmé mot pour mot par celui du *service des écoutes radio* de Berne (Suisse), publié le 19 juin 1940 par *Le Petit Provençal*, journal qui put paraître car les Allemands n'étaient pas parvenus à Marseille. Le texte de l'appel radiodiffusé était donc connu mais la première phrase pouvait passer pour une introduction au texte de l'Appel - introduction qui aurait pu avoir été rédigée par un journaliste.

Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance, auteur de « 18 juin 1940 : l'appel du général de Gaulle » dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*, et Guillaume Piketty, directeur de recherches au Centre d'histoire de sciences-po Paris, auteur de « L'Appel du 18 juin 1940 » dans le *Dictionnaire de Gaulle* aboutissent à la même conclusion que celle de Jean-Louis Crémieux-Brilhac (Cf. bibliographie, *infra*). La *Fondation Charles-de-Gaulle*, peu suspecte de crime de *lèse-gaullisme*, reprend sur son site Internet les textes de Jean-Louis Crémieux-Brilhac. La vérité historique semble donc établie et reconnue par la plupart des historiens.

L'amiral Philippe de Gaulle, fils du général, réfute cependant ces conclusions en affirmant que jamais son père n'aurait demandé l'autorisation des Anglais ou accepté leur censure : argument important quand on sait combien furent rudes les rapports entre de Gaulle et Churchill pendant la guerre et quel esprit d'indépendance était celui du général. Le général de Gaulle avait confié à son fils le texte manuscrit de l'Appel en l'authentifiant. Philippe de Gaulle en a publié, dans *De Gaulle, mon père*, un fac-similé (Cf. *infra*). Mais la contradiction n'est qu'apparente puisque, pour le général de Gaulle, la seule version authentique de l'Appel était bien le texte imprimé à des centaines de milliers d'exemplaires, le 19 juin, par les journaux britanniques puis publié dans les éditions successives de ses *Discours et Messages*. En reprenant le texte originel, de Gaulle faisait œuvre de « pédagogie historique » pour les Français : la France n'avait finalement pas cédé aux exigences anglaises.

Quant au texte officiel, tous les historiens sont d'accord pour se référer au texte manuscrit - rédigé le 18 juin - puis imprimé le 19 juin : ce manuscrit a d'ailleurs été pris en compte par l'UNESCO pour le classement de l'Appel du 18 juin au « patrimoine écrit de l'humanité » ainsi que l'enregistrement de l'appel radiodiffusé le 22 juin et l'affiche du 3 août 1940.

Au début de l'après-midi, le cabinet britannique délibère en l'absence de Churchill - qui prépare le fameux discours « de leur heure la plus belle » qu'il prononce ensuite, sous les acclamations, à la Chambre des Communes. Le Cabinet décide d'abord de refuser la diffusion sur les ondes de l'Appel du général de Gaulle. En effet le discours marque une rupture radicale avec le maréchal Pétain et les Britanniques ne veulent pas rompre complètement avec lui tant que l'armistice est seulement demandé et non pas signé. Ils gardent l'espoir - un petit espoir - que devant les conditions qui seront vraisemblablement posées par Hitler, le maréchal refusera de signer l'armistice. D'ailleurs, les derniers partisans de la politique « d'apaisement » (Lord Halifax) n'ont peut-être pas perdu tout espoir d'une paix de compromis avec l'Allemagne - puisque la France est battue. Il faut l'intervention personnelle de Churchill, revenu de Westminster au 10 Downing Street, et les appels téléphoniques du général Spears à chacun des ministres individuellement chapitrés - car la réunion de cabinet est terminée - pour que l'interdiction soit levée. Mais de Gaulle doit remanier légèrement le début de son appel.

A 17 heures 30, accompagné de Geoffroy de Courcel, de Gaulle, en uniforme, arrive en taxi à la BBC. Il a laissé en route Elizabeth de Miribel qui a regagné son appartement. Le directeur de la BBC, le général Spears et deux journalistes anglais, Elizabeth Barker et Patrick Smith, l'accueillent. A 17 heures 45, Patrick Smith conduit le Général vers le studio où il doit parler et qui fut plus tard détruit pendant le *Blitz*. A la table, au centre du studio, deux Français sont assis : Maurice Thierry et Louis Cauzique, speakers des émissions en français de la BBC. A 18 h, Patrick Smith glisse un bout de papier hâtivement crayonné à Maurice Thierry. Il lui demande d'annoncer : « Le général de Gaulle va parler aux Français. » Dans des pièces voisines, Geoffroy de Courcel et le général Spears ainsi que deux journalistes français, Jean Marin et Jean Oberlé - qui vont faire partie de la célèbre équipe des « Français parlent aux Français » - écoutent la retransmission de l'appel. Le Général s'est assis. On fait un essai de voix, le général dit « La France ». C'est bon. Une voix qui va devenir célèbre s'envole vers la France. Jean Oberlé dit : « En voilà un qui a quitté la discipline pour entrer dans le petit Larousse. »

Les appels des 18 juin et 22 juin 1940 ⁸

Le texte officiel de l'Appel communiqué à la presse commence par la phrase suivante :

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. »

C'était une mise en cause directe du maréchal Pétain et du général Weygand. A la demande du gouvernement britannique, le début du texte lu à la radio fut modifié et devint :

« Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer ⁹. »

Citons la suite du texte de l'Appel qui, sauf un membre de phrase que nous signalerons fut ensuite le même dans les deux versions :

« Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs [*au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui* ¹⁰]. »

⁸ Jean-Louis Crémieux-Brilhac (cf. note 7) propose que l'on dise, en les considérant comme un bloc, « les appels des 18 et 22 juin 1940 ».

⁹ Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Histoire de la France libre, de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, p. 50.

¹⁰ Ce membre de phrase - en italique - a été supprimé dans le texte lu à la radio.

L'appel reconnaît ainsi que la bataille de France a été perdue (« nous sommes submergés ») mais en donne des raisons bien différentes de celles avancées dans les jours suivants par le maréchal Pétain.

De Gaulle affirme ensuite quelles sont les raisons d'espérer ; il fait une analyse géopolitique de la situation et affirme que la guerre est une guerre mondiale :

« Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. »

C'est ensuite l'appel à la poursuite du combat adressé aux soldats français se trouvant en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat :

« Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres ¹¹. »

Cet appel est renouvelé le 22 juin (encadré, ci-contre). Les conditions de l'armistice sont désormais connues : cessation des hostilités, démobilisation et désarmement de l'armée - sauf 100 000 hommes (« l'armée de l'armistice ») nécessaires au maintien de l'ordre ; la France est coupée en deux par la ligne de démarcation ; au sud, c'est la zone « libre » ou plutôt « non occupée » : au nord, la zone occupée par les Allemands. Les prisonniers (presque deux millions) ne sont pas libérés et envoyés en Allemagne. La flotte française devait retourner dans ses ports d'origine pour y être désarmée.

De Gaulle commente les clauses d'un armistice qui est dit-il « une capitulation » et un « asservissement ». Il approfondit les raisons qui le conduisent à le refuser et martèle à nouveau : « Cette guerre est une guerre mondiale » ; il ajoute, comme une prophétie : « Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain ; même les alliés de l'Allemagne resteront-ils toujours ses alliés ?

Si les forces de la liberté triomphent finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ? »

Conclusion : « L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront. » Une autre expression vient d'entrer dans l'Histoire : « les Français libres. »

¹¹ Le texte préparé par de Gaulle pour le lendemain n'a pas été diffusé mais figure cependant dans l'édition des *Discours et messages* (Cf. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.* et Guillaume Piketty, art. cit.).



Le général de Gaulle à Londres en 1940

Il faut donc continuer le combat au nom de la France : « [...] Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. [...]. J'invite les chefs, les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. » Mais l'appel s'adresse aussi, cette fois, à tous les Français : « J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. Vive la France libre, dans l'honneur et dans l'indépendance ! »

Aux origines de l'appel du 18 juin :

Un entretien radiophonique du général de Gaulle
donné pendant la campagne de France, le 21 mai 1940,
à Savigny-sur-Ardres (Marne)

Le 21 mai 1940, à Savigny-sur-Ardres, le général de Gaulle participe au « Quart d'heure du soldat », émission radio d'Alex Surchamp. A la demande du journaliste, le général commente la situation militaire après les défaites du début de la guerre. Lui-même vient de remporter le combat de Montcornet. Ce texte oublié et alors passé inaperçu, a été retrouvé et publié par Anne et Pierre Rouanet en 1985. Par son analyse de la défaite de mai 1940, ce texte annonce l'appel du 18 juin et son argumentation stratégique et tactique.

« C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai. En l'air et sur la terre, l'engin mécanique - avion ou char - est l'élément principal de la force.

L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi ? Uniquement parce qu'il a plus tôt et plus complètement que nous mis à profit cette vérité.

Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation de bombardement, pas d'autre chose ! Eh bien ? nos succès de demain et notre victoire - oui ! notre victoire - nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque. Il y a des signes précurseurs de cette victoire mécanique de la France.

Le chef qui vous parle a l'honneur de commander une division cuirassée française. Cette division vient de durement combattre ; eh bien ! on peut dire très simplement, très gravement - sans nulle vantardise - que cette division a dominé le champ de bataille de la première à la dernière heure du combat. Tous ceux qui y servent, général aussi bien que le plus simple de ses troupiers, ont retiré de cette expérience une confiance absolue dans la puissance d'un tel instrument.

C'est cela qu'il nous faut pour vaincre. Grâce à cela, nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne.

Grâce à cela, un jour, nous vaincrons sur toute la ligne. »

A. et P. Rouanet, *L'Inquiétude outre-mort du général de Gaulle*, Paris, Grasset, 1985.

« L'adieu au Maréchal »

Le 14 juin 1940, avant de partir en Grande-Bretagne pour son second voyage, de Gaulle avait dîné hâtivement, avec le lieutenant Geoffroy de Courcel, à l'hôtel « Splendide ». Pétain dîne à une autre table. De Gaulle raconte : « Au maréchal Pétain qui dînait dans la même salle, j'allai en silence adresser mon salut. Il me serra la main, sans un mot. Je ne devais plus le revoir. Jamais¹². »

Après les discours des 18 et 22 juin 1940, de Gaulle prend encore la parole à la BBC les 24 et 26 juin 1940 pour dénoncer l'armistice et répondre aux arguments de Pétain. Jean-Louis Crémieux-Brilhac appelle le discours du 26 juin 1940 le « discours de l'adieu au maréchal » par lequel il répond à Pétain. Citons deux extraits de ce discours :

¹² Général de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome I : *L'Appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, rééd. Le Livre de Poche, 1958, p. 79.

Appel du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 22 juin 1940

Le gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi. Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait totalement occupé et que le gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. On peut donc dire que cet armistice serait non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie.

Je dis l'honneur ! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le gouvernement polonais, le gouvernement norvégien, le gouvernement hollandais, le gouvernement belge, le gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent nous donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain ; même les alliés de l'Allemagne resteront-ils toujours ses alliés ? Si les forces de la liberté triomphent finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs, les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.

J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France libre, dans l'honneur et dans l'indépendance !

« En effet, notre infériorité militaire s'est révélée terrible Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle ? Elle tenait à un système militaire mauvais. La France a été foudroyée [...] uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi [...]. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donnée une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, monsieur le Maréchal ? »

Et, plus loin, en parlant de l'armistice : « Ah ! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi ¹³. »

III/ La portée de l'appel

La diffusion et la réception de l'appel du 18 juin



La diffusion immédiate de l'appel radiodiffusé du 18 juin est importante : il est diffusé le 18 et rediffusé le 19 à quatre reprises. La BBC est bien écoutée dans le Nord et l'Ouest de la France. Tous les journaux britanniques reproduisent l'appel le lendemain 19, dans la version « officielle » diffusée par le secrétariat du général. Il est aussi reproduit - en entier ou en partie - dans un certain nombre de journaux français dans les régions encore non atteintes par l'avancée allemande : *Le Progrès de Lyon*, *Le Petit Dauphinois*, *Le Petit Provençal* et *Le Petit Marseillais*. L'agence Havas le diffuse grâce au journaliste Pierre Bourdan ¹⁴. Mais, en France, peu de gens le remarquent parce qu'ils ne sont pas prêts psychologiquement et politiquement à le recevoir et à en voir l'importance, traumatisés par la défaite et persuadés que l'arrêt des combats était inévitable : il n'a donc pas eu une grande vertu mobilisatrice.

Pourtant la censure laisse passer des textes qui ont informé les Français : ainsi *La Tribune républicaine* de Saint-Etienne publie-t-elle, fin juin, un article ¹⁵, qui annonce, sous une photo du général de Gaulle, que celui-ci vient d'être reconnu par le gouvernement britannique comme le chef des Français libres.

Quelques centaines d'hommes et de femmes se rallient, soit parmi les Français qui sont en Grande-Bretagne, soit à partir des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Des Français de Londres se présentent pêle-mêle au 8, Seymour Place, pour répondre à l'appel du Général. Parmi eux, un ouvrier mécanicien des usines Hispano-Suiza ¹⁶ - le premier à s'engager - des civils dont plusieurs jeunes filles, des militaires. Le premier bilan des engagements dans la France libre était cependant assez mince : à la mi-juillet 1940 elle disposait seulement de 200 aviateurs qui forment les Forces aériennes française libres, bientôt engagées aux côtés de la Royal Air Force, de 350 marins dirigés

¹³ Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome I, Paris, Plon, 1970, p. 9.

¹⁴ Pierre Bourdan, pseudonyme de Pierre Maillaud, intègre ensuite l'équipe des « Français parlent aux Français » qui va le rendre célèbre parmi les auditeurs de la BBC.

¹⁵ Cet article a été retrouvé par Sylvia Millet, assistante de conservation au musée d'Estivareilles (Loire) pour l'exposition sur le 18 juin qui a lieu à Montbrison en juin 2010.

¹⁶ Il est resté anonyme, le registre des engagements ayant été perdu !

par l'amiral Muselier et le capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu - sorti de son couvent ¹⁷ en 1939 pour être mobilisé - et d'une quinzaine de navires dont trois navires de guerre et de 1 300 soldats : une grande partie de la 13^e brigade de la Légion étrangère, 200 chasseurs alpins, des éléments épars. Les ralliements continuent, mais sont ralentis par le traumatisme de Mers-el-Kébir. A la fin de juillet 1944, les FFL (Forces françaises libres) sont cependant formées de 7 000 hommes ¹⁸. Les jeunes capitaines (Koenig, Leclerc ¹⁹) et les colonels (Monclar ²⁰, Legentilhomme, de Larminat) sont généraux, comme dans les armées révolutionnaires, un ou deux ans plus tard et commandent des armées en 1944...

Parmi ceux qui s'engagent, il y eut des hommes, plus nombreux qu'on ne le croit, qui gagnèrent Londres avant même que de Gaulle eût parlé, dans une démarche qui était la même que la sienne : gagner l'Angleterre pour se battre. Christian Fouchet, élève officier à l'école d'aviation de Bordeaux-Mérignac, prend l'air le 17 juin, en compagnie de huit condisciples, d'un officier et d'une vingtaine de ses camarades tchèques ; le capitaine Pierre de Chevigné, blessé, rejoint l'Angleterre depuis Dax où il est en convalescence ; Claude Hettier de Boislambert quitte Brest le 17 juin en compagnie d'une trentaine d'aspirants et d'agents de liaison ; Olivier Guichard franchit les Pyrénées pour gagner la Grande-Bretagne par l'Espagne et le Portugal, parce que, écrit-il, « Nous allions avoir vingt ans et on ne nous avait pas enseigné comment pouvait se terminer une guerre perdue ²¹ » ; le témoignage de Daniel Cordier, futur secrétaire de Jean Moulin, est significatif : « Je n'ai appris la présence du général à Londres que le 25 juin, jour de mon débarquement en Angleterre, à Falmouth. Le capitaine m'a fait appeler dans le poste de commandement. C'est là qu'il m'a annoncé qu'un général français du nom de de Gaulle avait lancé un appel à la BBC, demandant aux Français de le rejoindre pour continuer la guerre. Sans doute avait-il entendu un des appels suivant celui du 18 juin. En réalité, le discours qui a provoqué mon départ n'est pas l'appel du 18 juin, mais l'allocution de Pétain, le 17 ²². »

Mais peu d'hommes ayant des fonctions de premier plan se sont ralliés : les « proconsuls » de l'Afrique du Nord (le général Noguès au Maroc, Georges Le Beau en Algérie, Peyrouton en Tunisie) restent dans l'obéissance à Pétain. Seuls le général Catroux, gouverneur général de l'Indochine, destitué par Vichy, et l'amiral Muselier - « inventeur » de la Croix de Lorraine - se rallient à de Gaulle. Les diplomates qui sont à Londres regagnent la France (Paul Morand et l'ambassadeur Charles Corbin) ou partent aux Etats-Unis (Alexis Léger, ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, *Saint John Perse* en poésie). Parmi les hommes politiques, Georges Mandel a été fait prisonnier à Casablanca lorsqu'il est arrivé avec le Massilia. Pétain offre l'ambassade de Washington à Paul Reynaud qui, finalement, après avoir hésité, refuse puis est arrêté le 5 septembre 1940.

Parmi les ralliés, on note seulement les noms de deux députés, Pierre Cot qui rencontre d'ailleurs l'hostilité de l'entourage du général de Gaulle - il est proche des communistes - et gagne les Etats-Unis, et Pierre-Olivier Lapie, aussitôt chargé des affaires extérieures et coloniales. René Cassin est une personnalité plus importante parce qu'il est un professeur de droit réputé : il fut le juriste de la France libre. Georges Boris est l'ancien chef de cabinet de Léon Blum en 1938. René Pleven est un

¹⁷ Georges Thierry d'Argenlieu (1889-1964) était un officier de marine devenu au Carmel le Père Louis de La Trinité. Mobilisé, prisonnier, évadé trois jours plus tard, il gagna Londres en juin 1940. Il fut haut-commissaire de France en Indochine en 1945. Chancelier de l'Ordre de la Libération (1941-1958), il finit ses jours au Carmel.

¹⁸ Cf. François Broche, Georges Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *La France au combat de l'appel du 18 juin à la victoire*, présentation de Max Gallo, Paris, Perrin et CNDP, 2007, p. 43-53.

¹⁹ Le capitaine Philippe de Hauteclocque prend le nom de Leclerc, répandu en Picardie d'où il était originaire, pour éviter des représailles à sa famille, et se rend célèbre sous ce pseudonyme qu'il incorpore officiellement à son nom en 1945 (Leclerc de Hauteclocque).

²⁰ Le colonel Magrin-Verneret prend le nom de Monclar.

²¹ Olivier Guichard, *Vingt ans en 40*, Fayard, 1999.

²² Georges Marc Benamou, *C'était un temps déraisonnable*, Paris, Robert Laffont, 1999.

industriel qui fait partie de la mission Jean Monnet. Il hésite plusieurs jours à se rallier à de Gaulle parce que Jean Monnet fait sur lui « une pression énorme ²³ » pour l'en empêcher : Jean Monnet estime en effet que la France libre risque d'apparaître comme « un comité d'émigrés » et il préfère devenir le mandataire de Churchill pour acheter des armes aux Etats-Unis - avant de conseiller le général Giraud en 1943.

Tout cela ne veut pas dire que l'appel du 18 juin soit passé totalement inaperçu à l'instant même de sa diffusion. Lucien Neuwirth a 16 ans en 1940 ; il a écouté Pétain le 17 juin et a vu sa mère pleurer : « Le lendemain, 18 juin, je bricole ma radio, un poste en ronce de noyer, comme ceux qu'on trouve maintenant chez les brocanteurs. Je tombe par hasard sur Londres - quelques milliers seulement de Français ont entendu cet appel ; c'était la bande des trente et un mètres, ça je ne l'ai pas oublié ; un type parle français, quelqu'un que je ne connais pas... Il explique que cette guerre est mondiale, que l'empire est intact, qu'il faut continuer le combat. C'était de Gaulle bien sûr, je n'avais jamais entendu parler de lui [...] ²⁴. » Il décide de le rejoindre. Des personnalités se souviennent de l'avoir entendu : Pierre Mendès-France, alors à Bordeaux, André Philip à Cognac, Maurice Schumann à Niort. D'autres sont touchés à l'autre bout de la terre : René Thibault à Tokyo, qui capte le message retransmis depuis Saïgon, le gouverneur Félix Eboué en Afrique équatoriale française. Et combien d'autres tels les cent vingt-quatre marins de l'île de Sein ralliés entre le 24 et le 26 juin, ou les dizaines de jeunes gens - tel Maurice Schumann, futur porte-parole de la France libre - quittant clandestinement Saint-Jean-de-Luz, Brest ou Saint-Malo, sur des cargos ou des bateaux de pêche. La troupe des ralliés est souvent hétéroclite : René Plevin voit arriver, le 1^{er} juillet 1940, « un professeur de physique de la Sorbonne qui était venu sur un bateau de pêche de Paimpol avec quinze fantassins et leur sergent-chef qui avaient apporté leurs fusils, leurs cartouches, et voulaient se battre... ²⁵ »

La portée politique et historique de l'Appel

Même si les ralliements sont d'abord modestes, la portée politique des appels du 18 juin et du 22 juin est cependant immense :

- Ces deux appels fondent explicitement la première résistance organisée à l'extérieur de la métropole ; le mot est prononcé pour la première fois dans ce sens : « la flamme de la *résistance* française ». Il entre dans le vocabulaire politique français. L'appel du 18 juin est une réponse immédiate au discours du maréchal Pétain du 17 juin 1940 et par le même moyen du message radiodiffusé. Le discours du 22 juin est une réponse à l'annonce des conditions de l'armistice. Le général de Gaulle comprend quel rôle la radio peut désormais jouer.
- Les appels de juin 1940 affichent aussi l'objectif de reformer une armée française combattant aux côtés des Anglais - et non pas un corps de volontaires combattant dans l'armée anglaise.
- L'appel du 18 juin amorce la formation d'un Etat indépendant et légitime incarnant la France dans la guerre. L'appel du 22 juin le confirme et l'amplifie : l'armistice est illégitime ; le gouvernement qui l'a demandé puis accepté est lui aussi illégitime. L'action militaire et le ralliement des hommes et des territoires de l'Empire n'a donc qu'un seul objectif : maintenir dans la guerre, non pas des Français mais la France, un pouvoir apte à parler en son nom et aussi la République. Quatre ans plus tard, lors de la Libération de Paris, en août 1944, le général de Gaulle refuse de proclamer la République en faisant remarquer « qu'elle n'a jamais cessé d'exister ».
- L'appel du 18 s'adresse aux militaires, celui du 22 à tous les Français - à tous les Français libres - de métropole et de l'Empire. Dès le 19 juin, de Gaulle envoie des télégrammes qui visent - sans succès - à provoquer le ralliement des gouverneurs de l'Empire. Il discute avec les Britanniques des

²³ Lettre de René Plevin à sa femme Annette, 3 juillet 1940 dans *Français en Résistance, carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2009, édition établie par Guillaume Piketty, p. 935.

²⁴ Georges Marc Benamou, *C'était un temps déraisonnable*, op. cit.

²⁵ *Français en Résistance, op. cit.*, Lettre de René Plevin, 1^{er} Juillet 1940, doc. cit., p. 934.

hommes politiques français qui pourraient le rejoindre. Mais aucun ralliement d'importance ne se profile.

- L'exigence d'indépendance conduit le général de Gaulle, dès l'annonce, le 22, de l'armistice et faute de renfort politique, à incarner lui-même ce pouvoir. « Moi, général de Gaulle [...], j'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. »

- Les appels du général de Gaulle ont aussi une portée explicative, pédagogique et prophétique. Face à Pétain qui explique la défaite par la décadence de la France et la politique suivie par la Troisième République et le Front populaire (« L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice » ; « On a revendiqué plus qu'on a servi »), de Gaulle met en cause la politique militaire dont Pétain était l'un des responsables, l'absence de divisions blindées, une stratégie défensive obsolète. Par une vision prophétique d'une guerre mondiale, il prend date vis-à-vis des responsables politiques français qu'il sait convaincus de la défaite, selon eux toute proche, de l'Angleterre. Pétain a vu dans la guerre la « troisième manche » d'une guerre franco-allemande commencée en 1870. De Gaulle y voit le début d'une guerre mondiale. Il adhère à l'analyse de Churchill qui en comprend les enjeux idéologiques. Churchill lui apporte son soutien décisif.

« Le chef de tous les Français libres »

Le 26 juin 1940, de Gaulle a transmis aux autorités britanniques un mémorandum demandant leur accord et leur appui financier pour la mise sur pied d'une force militaire française. Churchill avait envoyé au Maroc l'ambassadeur Duff Cooper pour essayer de rallier le général Noguès et pour lui demander de faire libérer Mandel. Ce fut un échec. Alors le 28 juin, il convoque de Gaulle au 10 Downing Street : « Vous êtes tout seul, eh bien je vous reconnais tout seul ! » Dans un communiqué officiel, « le gouvernement de Sa Majesté britannique » reconnaît le général de Gaulle « comme le chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée ».

Quand l'île de Sein était « le quart de la France »

L'île de Sein, située au large de la Pointe du Raz, a en 1940, 1 400 habitants (200 aujourd'hui). Une grande partie des hommes sont mobilisés alors qu'une petite garnison d'une vingtaine d'hommes y a pris place. En juin 1940, les informations parviennent aux Sénans par les bateaux qui accostent ou par les rares postes de TSF à accus et à galènes qui se trouvent sur l'île - qui n'a pas l'électricité. Le 19 juin, Rennes est occupée et Brest évacuée. Le jour même, l'*Ar Zénith*, transportant vers l'Angleterre une centaine de chasseurs alpins et des jeunes gens d'Audierne, fait escale et embarque plusieurs Sénans. Les quatre membres de l'équipage réquisitionné sont les premiers Sénans à partir vers l'Angleterre. Le 21 juin, prévenus qu'un général français doit parler à la radio de Londres, une centaine de Sénans, réunis autour d'un des postes de TSF, entendent le discours du général de Gaulle le 22 juin.

Le 24 juin, deux pêcheurs, Jean-Marie Porsmoguer et Prosper Couillandre prennent sur eux d'armer leurs bateaux, respectivement le *Velléda* et le *Rouanez-ar-Mor*. A 21 heures, les deux navires sont pleins, chargés d'hommes en âge de combattre. Le 26 juin, deux nouveaux bateaux, le *Rouanez-ar-Péoc'h* de François Fouquet et le *Maris Stella* de Martin Guilcher partent à leur tour. Le *Corbeau des mers* de Pierre Couillandre avec ses passagers les suit de peu. Ainsi, du 24 au 26 juin, 114 Sénans partent de Sein. Plus tard, d'autres rejoindront l'Angleterre par divers moyens. Au total, 124 Sénans, non mobilisés en 1939 en raison de leur âge ou de leurs charges de famille, ont quitté l'île pour la Grande-Bretagne ; le plus âgé a 54 ans et le plus jeune 14. Les Sénans partis en Angleterre sont regroupés, avec trois cents autres volontaires, à l'Empire Hall, à Londres. Le général de Gaulle les passe en revue. Serrant la main à chacun, qu'il interroge sur son origine, le chef de la France libre, extrêmement surpris du nombre de Sénans présents dans l'assistance, aurait alors dit : « l'île de Sein, c'est donc le quart de la France ! »

Les Sénans reçoivent ensuite diverses affectations, en fonction de leur âge et de leurs spécialités, la plupart étant admis dans les Forces navales françaises libres. Vingt-deux d'entre eux sont morts pour la France. Le 1^{er} janvier 1946, le général de Gaulle attribue la Croix de Compagnon de la Libération à l'île de Sein qui reçoit aussi la Croix de guerre et la Médaille de la Résistance.

Cette reconnaissance est importante : elle fonde la légitimité de la France libre par rapport aux Anglais et, même, mais on ne s'en apercevra que plus tard, la légitimité du général de Gaulle à diriger l'ensemble de la Résistance. Des négociations s'engagent ensuite entre le Foreign Office et René Cassin pour définir le statut de la France libre. Ces négociations sont difficiles, traversées par le drame de Mers-el-Kébir (3 juillet 1940) - une partie de la flotte française est envoyée par le fond par les Anglais qui craignent qu'elle ne soit livrée à Hitler - mais aboutissent à l'accord du 7 août 1940 : celui-ci définit les volontaires français comme une force militaire que commande le général de Gaulle et qui conservera « le caractère d'une force française » (avec uniformes, drapeau, insigne de la croix de Lorraine). Il donne le droit à la France libre de créer les services civils dont elle a besoin. Les dépenses de la France libre sont financées par des « avances » du Trésor britannique. Les conditions de délégation du commandement et de l'armement des FFL, de l'emploi des navires français, du paiement des volontaires sont précisées. Enfin, par un échange de lettres, le gouvernement britannique promet « la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France ²⁶ ». La France libre se dote ensuite des institutions qui lui donnent progressivement le statut d'un véritable gouvernement : le *Conseil de défense de l'Empire* (1940-1941) créé symboliquement à Brazzaville, « terre française », le 27 octobre 1940 - le Congo français s'est rallié à de Gaulle -, le *Comité national français* (1941-1943), le *Comité français de Libération nationale* qui siège à Alger (1943-1944), le *Gouvernement provisoire de la République française*, qui s'installe à Paris en 1944.

Lors de la formation du Conseil de défense de l'Empire à Brazzaville, de Gaulle affirme à nouveau l'illégitimité du régime de Vichy « soumis à l'envahisseur » mais aussi son inconstitutionnalité (Cf. encadré *infra*). Il annonce aussi : « Je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement. »

L'inconstitutionnalité du vote du 10 juillet 1940

Les juristes de la France libre font valoir que le vote du 10 juillet 1940 qui confie les pleins pouvoirs au maréchal Pétain a été une triple violation des lois constitutionnelles de 1875, modifiées par la loi constitutionnelle de 1884 :

- Ces lois disposent qu'une révision constitutionnelle ne peut être votée qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale. Or la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 a été votée à la majorité des suffrages exprimés ; ceux-ci étaient moins nombreux, des parlementaires n'ayant pu prendre part au vote (passagers du Massilia, prisonniers de guerre, parlementaires n'ayant pu rejoindre Vichy).

- Elles confient le droit de modifier la Constitution à l'Assemblée nationale (Chambre des députés et Sénat réunis) mais elles ne lui permettent pas de déléguer ce droit (ce qui a été le cas en 1940, Pétain s'étant vu confier le pouvoir constituant).

- L'article 2 de la loi constitutionnelle du 14 août 1884 disposait en outre que « La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision ». Or la République a été abolie de fait par la proclamation de l'Etat français (nom officiel du régime de Vichy).

-

« A quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure »

Revenons à la dimension personnelle de l'événement du 18 juin 1940 : un simple général de brigade, sans commandement ni mandat, entre dans l'illégalité. Le 18 juin 1940 est, pour de Gaulle, une double rupture : rupture avec l'Etat qu'il a servi ; rupture avec l'armée dont il a fait sa vocation et sa carrière. Dès le 19 juin 1940, un mandat d'arrêt a été lancé contre le général de Gaulle sur ordre du général Weygand, ministre de la Guerre et commandant en chef des armées françaises. Le

²⁶ Cf. Guillaume Piketty, « 7 août 1940 : les accords Churchill - de Gaulle » dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit., p. 597.

3 août suivant, de Gaulle, mis à retraite d'office et ramené au grade de colonel, est condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand.

Rebelle, ayant brûlé ses vaisseaux, isolé, le général de Gaulle se projette alors en chef d'un Etat incarnant désormais la légitimité française. Dans une vision assez romantique, il écrit dans ses *Mémoires* : « A quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries. » Il avait depuis toujours confiance dans son étoile et avait aussi écrit dans ses *Mémoires de guerre* que, à l'époque de sa jeunesse « [il] ne [doutait] pas que la France dût traverser des épreuves gigantesques, que l'intérêt de la vie consistait à lui rendre, un jour, quelque service signalé et [qu'il] en aurait l'occasion ». Le temps des choix et de la désobéissance était venu. Churchill, dans ses *Mémoires*, dit que de Gaulle fut « l'homme du destin »...

III/ D'autres actes de Résistance en juin-juillet 1940

Les parlementaires du *Massilia*

Le 18 juin 1940, le maréchal Pétain se résout à accepter la proposition de Jules Jeanneney, président du Sénat, selon laquelle le gouvernement serait « partagé » en deux : le maréchal Pétain, président du Conseil, ses ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air ainsi que deux ministres « civils » resteraient en France tandis que le président de la République Albert Lebrun, les présidents des chambres, Edouard Herriot et Jules Jeanneney, le vice-président du Conseil des ministres Camille Chautemps, les autres ministres, ainsi que les parlementaires qui le voudraient, gagneraient l'Afrique du Nord pour continuer le combat. Dans les jours qui suivent, le clan des partisans de l'armistice et d'une paix séparée font pression sur le gouvernement pour qu'il freine le départ du paquebot *Massilia* sur lequel ils doivent embarquer. Finalement, il l'interdit. Le 21 juin 1940, le *Massilia* appareille cependant du Verdon et emmène 27 parlementaires dont Georges Mandel, André Le Troquer, Pierre Mendès France, Edouard Daladier, Jean Zay, ainsi que d'autres personnalités ou membres des familles des parlementaires. Lebrun, Herriot, Jeanneney ont renoncé à partir. Aucun membre du gouvernement ne fait partie des passagers.

Les 27 parlementaires passagers du *Massilia* :

26 députés : Paul Bastid, (Cantal, radical-socialiste), Marcel Brout (Seine, Union populaire française), César Campinchi, (Corse, radical-socialiste), ancien ministre de la Marine, Camille Catalan (Gers, radical-socialiste), Edouard Daladier (Vaucluse, radical-socialiste), Gabriel Delattre (Ardennes, radical-socialiste), Yvon Delbos (Dordogne, radical-socialiste), Joseph Denais (Seine, Fédération républicaine), Marius Dubois (Oran, SFIO), André Dupont (Eure, SFIO), Léandre Dupré (Pas-de-Calais, SFIO), Galandou Diouf (Sénégal, Gauche indépendante), Bernard Quénauld de la Groudière (Manche, Fédération républicaine), Salomon Grumbach (Tarn, SFIO), Jean-Marie Guastavino (Alger, radical-socialiste), Robert Lazurick (Cher, SFIO), André Le Troquer (Seine, SFIO), Georges Lévy-Alphandéry (Haute-Marne, radical-socialiste), Georges Mandel (Gironde, républicain indépendant), Pierre Mendès France (Eure, radical-socialiste), Camille Perfetti (Haute-Marne, radical-socialiste), Jammy Schmidt (Oise, radical-socialiste), Jean-Marie Thomas (Saône-et-Loire, SFIO), Pierre Viénot (Ardennes, SFIO), Alex Wiltzer (Moselle, Action populaire), Jean Zay (Loiret, radical-socialiste).
- **Un sénateur** Tony Révillon (Ain, radical-socialiste).

Le gouvernement du maréchal Pétain exploite la situation en présentant les passagers du *Massilia* comme des fuyards et des déserteurs et orchestre une campagne de presse aux relents antiparlementaires et antisémites (Mandel et Mendès France, d'origine juive, sont particulièrement visés). A leur arrivée à Casablanca, les parlementaires du *Massilia* sont consignés dans un hôtel de la ville, sur ordre du général Noguès, Résident général de France au Maroc. Ceux qui étaient

considérés comme étant mobilisés comme officiers, Pierre Mendès France, Pierre Viénot, Alex Wiltzer et Jean Zay, sont arrêtés, rapatriés en métropole, traduits devant le tribunal militaire de Clermont-Ferrand et condamnés pour « désertion ». Les autres parlementaires ne furent autorisés à regagner la France que le 18 juillet 1940, une semaine après le vote des pleins pouvoirs à Pétain. Ils avaient d'ailleurs, le 10 juillet 1940 envoyé un télégramme accusant le gouvernement de duplicité et s'étonnant qu'aucune mesure n'ait été prise pour permettre leur retour et l'interprétant comme un obstacle volontaire à l'exercice de leur mandat. L'incident fut rapidement étouffé par Pierre Laval.

L'affaire du Massilia et l'échec de ses passagers marque la fin des tentatives *officielles* pour poursuivre le combat hors de France. L'arrestation de certains des parlementaires visait aussi à intimider les opposants au maréchal. Les représentants de la III^e République ne purent finalement pas prendre l'initiative de la Résistance aux Allemands, ne trouvèrent pas les soutiens nécessaires - notamment celui de l'armée - pour mener à bien leur entreprise : former un nouveau gouvernement et continuer de combattre. Mais plusieurs des parlementaires du Massilia (Paul Bastid, Pierre Mendès France, Pierre Viénot) rejoignirent ensuite la Résistance. Mandel et Jean Zay, prisonniers de Vichy, furent abattus par la Milice

Les « 80 » parlementaires défenseurs de la République

Le 10 juillet 1940, les deux chambres sont réunies à Vichy en Assemblée nationale où s'est installé le gouvernement (Paris est en zone occupée). Les chambres sont incomplètes : certains parlementaires sont aux armées ou prisonniers, d'autres sont partis avec le Massilia. Les présents, réunis en hâte, subissent les menaces et les intimidations de Laval. Députés et sénateurs accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain par 569 voix contre 80. Ces quatre-vingts parlementaires ont su résister aux pressions et à l'ambiance générale et ont eu la lucidité de voir que la République était, de fait, abolie par leur vote. Les Chambres sont d'ailleurs mises en vacances. Le maréchal Pétain promulgue aussitôt une série de décrets qui marquent la fin de la Troisième République. Le maréchal Pétain a désormais tous les pouvoirs, y compris les pouvoirs constituants, avec le titre de chef de l'Etat français et avec le droit de désigner son successeur (Pierre Laval est désigné). Le président Lebrun est prié de quitter Vichy. C'est le début d'un nouveau régime.

Les 80 parlementaires opposants au maréchal Pétain

Le vote du 10 juillet 1940

649 votants : 569 pour, 80 contre, 20 abstentions.

149 absents auxquels s'ajoutent les 27 passagers du Massilia : 176 absents, au total.

61 députés communistes, élus eux aussi en 1936, avaient été destitués de leur mandat en raison de leur soutien au Pacte germano-soviétique.

Les « Quatre-vingts » ayant voté contre les pleins pouvoirs à Pétain

3 députés Union populaire française (communistes dissidents).

29 députés et 7 sénateurs socialistes SFIO.

13 députés et 14 sénateurs radicaux socialistes.

8 divers gauche : 6 Gauche indépendante (dont 4 *Jeune République* sur 4) et 2 républicains de gauche.

2 démocrates populaires (« démocrates chrétiens »).

1 républicain indépendant.

1 député et 2 sénateurs non inscrits.

Parmi les « quatre-vingts », 42 ont été membres *actifs* de mouvements de Résistance ; 22 ont été emprisonnés par le gouvernement de Vichy ou les Allemands. Parmi eux, 10 ont été déportés (5 sont morts pour la France en déportation). Marx Dormoy a été abattu par la Milice. 20 d'entre eux ont représenté la continuité de la République à l'Assemblée nationale consultative de 1944. L'un des « quatre-vingts », Léonel de Moustier, organisateur d'un réseau de résistance, mort en déportation, a été fait, à titre posthume, Compagnon de la Libération. De Gaulle a dit des « quatre-vingts » qu'ils ont été « les premiers résistants sur le sol français ».

Les premiers tracts de la Résistance (juin 1940)

Dès le 17 juin 1940, Edmond Michelet distribua lui-même dans les boîtes aux lettres de Brive un tract sur lequel il avait recopié des passages prophétiques de Charles Péguy écrits dans *L'Argent, suite* en 1913 : « En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti... Et celui qui se rend ne sera jamais qu'un salaud, quand même il serait marguillier de sa paroisse... » Edmond Michelet était un militant des « Equipes chrétiennes ». Son groupe de résistance s'intégra à Combat. Arrêté et déporté à Dachau, auteur d'un témoignage bouleversant - *Rue de la Liberté* - Michelet a été, à plusieurs reprises, ministre du général de Gaulle.

Le même 17 juin 1940, Charles Tillon, ancien « mutin de la mer noire ²⁷ », ancien député communiste, lance à Bordeaux un appel à la résistance qui est sans ambiguïté et appelle à la lutte « pour l'indépendance nationale », même s'il ne se désolidarise pas officiellement de la ligne du PCF hostile à la guerre « capitaliste » (au même moment Jacques Duclos et Maurice Tréan essayent de négocier à Paris, avec les Allemands, l'autorisation de faire reparaître *L'Humanité*). Tillon est en 1942 le fondateur puis le chef d'état-major des FTP (Francs tireurs et partisans), ministre de 1944 à 1947, puis, écarté de la direction du PC en 1951-1952.

Michelet et Tillon : celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas. Leur prise de position est remarquable par sa précocité et vaut d'être notée. D'autres gestes, parfois restés inconnus, ont eu lieu. Dans l'été et l'automne 1940, naissent les premiers mouvements de Résistance. Mais en juin 1940, la Résistance n'est encore qu'une poussière de révoltes et de colères individuelles...

Des occasions manquées ?

Les parlementaires passagers du *Massilia*, les quatre-vingts parlementaires qui avaient dit « non » à Pétain auraient pu contester la légitimité du maréchal Pétain ou même, tout simplement, la légalité constitutionnelle de son intronisation, se mettre à la tête d'une Résistance qui aurait tiré sa légitimité de la République. Ils auraient pu former un gouvernement incarnant la continuité républicaine. Ils n'ont pas eu l'audace d'appeler tout de suite à la Résistance et à la contestation du régime de Vichy. Ils n'ont pas eu l'intuition que c'était la voie nécessaire, même si beaucoup d'entre eux ont ensuite rejoint la Résistance organisée. Sans doute étaient-ils bloqués par le respect des règles parlementaires : le maréchal Pétain n'avait-il pas été investi du pouvoir par l'Assemblée nationale ? La France libre n'était qu'une voix presque inconnue à Londres et la Résistance intérieure, elle, n'était pas encore née - sauf les initiatives individuelles dont nous avons parlé.

IV/ la mémoire et les commémorations du 18 juin

Les discours anniversaires du 18 juin pendant la guerre

La mémoire se construit en grande partie par la mise en commémoration. Chaque année pendant la guerre, le 18 juin a été célébré comme la date de naissance de la France libre. En 1941, accueilli par le Comité national français du Caire, le général prononce un discours repris par la BBC. Le même jour à Londres, une manifestation est organisée au Cambridge Theater, où René Cassin, secrétaire du Comité de défense de l'Empire, prend la parole. Après une présentation filmée, l'appel du 18 juin est lu. *La Marseillaise* et le *God save the King* retentissent.

L'année suivante, le 18 juin 1942, le *Royal Albert Hall* accueille un rassemblement des Français libres. Le général de Gaulle prend la parole. Il conclut : « Unis pour combattre, nous irons jusqu'au

²⁷ Pendant la guerre civile qui a suivi la Révolution d'Octobre, La France a envoyé des armes aux généraux « blancs », en particulier en Ukraine : des marins français se sont mutinés en Mer noire pour s'opposer à ces envois et ont été ensuite lourdement condamnés.

bout de notre devoir envers [la France], nous irons jusqu'au bout de la libération nationale. Alors, notre tâche finie, notre rôle effacé, après tous ceux qui l'ont servie depuis l'aurore de son Histoire, avant tous ceux qui la serviront dans son éternel avenir, nous dirons à la France, simplement, comme Péguy : *Mère, voyez vos fils, qui se sont tant battus.* »

En 1943, alors que le Comité français de Libération nationale est créé le 3 juin, le général de Gaulle dépose une gerbe aux pieds du monument aux morts d'Alger. A Londres, la commémoration est devenue rituelle : Pierre Brossolette - dans un texte vibrant - et Pierre Bloch prononcent les discours annonciateurs de victoire qui associent les FFL et les résistants de l'intérieur. Le 18 juin a donc été célébré *aussi*, à partir de cette date, comme la date de naissance de la Résistance intérieure.

Le 18 juin 1944, de Gaulle est à Alger, de retour de Normandie, et parle devant l'Assemblée consultative. Le discours est clair sur le rôle fondateur de l'appel du 18 juin 1940 : « Les voies qui ont été définies le 18 juin 1940 étaient bien celles dans lesquelles la Nation entendait faire sa libération et sa rénovation... » La guerre finie, le 18 juin 1945 prend réellement la dimension d'une nouvelle grande date nationale. Il met en mémoire commune les résistances intérieures et extérieures, forces de la France libre, et FFI. Mais le choix d'en faire une célébration gaulliste est matérialisé par le dessin d'une croix de Lorraine dans le ciel de Paris.

Le mont Valérien

Le haut lieu de la célébration de l'anniversaire du 18 juin 1940 est le mont Valérien où furent fusillés par les Allemands plus de mille personnes. Chaque année, le 18 juin, une cérémonie est organisée sous l'égide de la chancellerie de l'Ordre de la Libération, en présence du général de Gaulle.

Le gouvernement provisoire de la République française décréta qu'un monument commémoratif de la guerre 1939-1945 serait érigé au mont Valérien. A l'initiative d'Henri Frenay, ministre des Anciens combattants, Compagnon de la Libération et fondateur du mouvement Combat, une grande cérémonie se déroula le 11 novembre 1945. Quinze corps de combattants, dont les dépouilles symbolisent les différents théâtres d'opérations sur lesquels les soldats français, en uniforme ou sans uniforme, sont morts pour la France entre 1940 et 1945, sont déposés, au cours d'une prise d'armes solennelle, à l'Arc de Triomphe puis dans une crypte provisoire au mont Valérien. En 1952, un seizième corps, celui d'un Français résistant d'Indochine les y rejoint.



Le mémorial du mont Valérien

Les seize Morts pour la France inhumés au mont Valérien

Caveau n° 1 : Boutie Diasso Kal né en 1919 à Kayoro (Burkina Faso). Soldat au 16^e régiment de tirailleurs sénégalais. Tué à l'ennemi le 28 mai 1940 à Fouilloy (Somme).

Caveau n° 2 : Edmond Grethen né le 23/3/1898 à Thionville (Moselle). Inspecteur en chef de la garde indochinoise. Fusillé par les Japonais le 16 mars 1945 à Thakhek (Laos).

Caveau n° 3 : Raymond Anne né le 17/12/1922 à Villers-Bocage (Calvados). Sergent FFI, "Filocharde" dans la Résistance. Tué à l'ennemi à Vassieux-en-Vercors (Drôme) le 21 juillet 1944.

Caveau n° 4 : Maboulkede, né en 1921 à Dangarare (Tchad). Soldat au 24^e bataillon de marche. Décédé le 22 août 1944 à La Garde (Var).

Caveau n° 5 : Berty Albrecht, née le 15 février 1893 à Marseille (Bouches-du-Rhône). Résistante. Décédée à la prison de Fresnes en mai 1943. Compagnon de la Libération.

Caveau n° 6 : Maurice Debout, né le 30 décembre 1914 à Arras (Pas-de-Calais). Prisonnier de guerre. Fusillé le 13 mars 1944 à Oberhonau (Bavière).

Caveau n° 7 : Pierre Ulmer, né le 24 juillet 1916 à Châtellerault (Vienne). Dragon du 4^e régiment de dragons portés. Tué à l'ennemi le 24 mai 1940 à la ferme de Berthonval (Pas-de-Calais).

Caveau n° 8 : Georges Brière, né le 24/12/1922 à Reims (Marne). Matelot au 1^{er} régiment de fusiliers marins. Tué à l'ennemi le 25 novembre 1944 à Giromagny (Territoire de Belfort).

Caveau n° 9 : Réservé au dernier Compagnon de la Libération

Caveau n° 10 : Alfred Touny, né le 24 octobre 1886 à Paris. Résistant. Fusillé en avril 1944 à Arras (Pas-de-Calais). Compagnon de la Libération.

Caveau n° 11 : Jean Charrier, né le 1^{er} juin 1920 à Paris. Soldat au 152^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 26 décembre 1944 à Courtelevant (Territoire de Belfort).

Caveau n° 12 : Allal Ould M'Hamed Ben Semers, né en 1920 au douar Bourjaa (Maroc). Soldat au 1^{er} régiment de tirailleurs marocains. Tué à l'ennemi le 6 octobre 1944 à Briançon (Hautes-Alpes).

Caveau n° 13 : Hedhili Ben Salem Ben Hadj Mohamed Amar, né en 1913 à Hergla Caidat (Sousse-Tunisie). Soldat au 4^e régiment de tirailleurs tunisiens. Tué à l'ennemi le 16 juin 1940 à Aunay-sur-Auneau (Eure-et-Loir).

Caveau n° 14 : Henri Arnaud, né le 24 août 1907 à Paris. Commandant la 4^e escadre de chasse. Tué à l'ennemi le 12 septembre 1944 à Roppe (Territoire de Belfort).

Caveau n° 15 : Maurice Dupont, né le 7 avril 1919 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Sous-lieutenant au 22^e bataillon nord africain. Tué à l'ennemi le 4 mai 1944 à San Clemente (Italie).

Caveau n° 16 : Antoine Mourgues, né le 13 octobre 1919 à Lorient (Morbihan). Caporal-chef au bataillon du Pacifique, Tué à l'ennemi le 1^{er} janvier 1942 à El Mreir (Lybie).

Caveau n° 17 : Renée Lévy, née le 25 septembre 1906 à Auxerre (Yonne). Déportée-résistante. Décapitée à Cologne (Allemagne) le 31 août 1943.

Au total, ces seize combattants représentent bien la mémoire plurielle des combattants de la seconde guerre mondiale : trois ont été tués pendant la campagne de France en 1940 ; quatre étaient membres de la Résistance intérieure ; un FFL est mort en Libye ; un soldat du Corps expéditionnaire est mort en Italie ; cinq ont été tués à l'ennemi dans les combats de la Libération de la France en 1944 ; mais on a aussi un prisonnier de guerre fusillé par les Allemands, et un soldat d'Indochine fusillé par les Japonais. Parmi ces seize morts inhumés au mont Valérien, se trouvent quatre soldats « indigènes », comme on disait alors : un Sénégalais, un Tchadien, un Marocain, un Tunisien ; hommage de la France à ses soldats d'outre-mer - qui ont eu par la suite le sentiment d'avoir été oubliés mais qui ne le furent pas en 1945. La France libre avait recruté de nombreux volontaires en AEF et en Afrique du Nord. Deux femmes sont inhumées au mont Valérien : Berty Albrecht, Compagnon de la Libération, co-fondatrice de *Combat* avec son compagnon Henri Frenay, arrêtée en 1943, qui s'est suicidée à la prison de Fresnes ; Renée Lévy, professeur de lettres, l'une des premières résistantes, membre du réseau du musée de l'Homme, arrêtée en 1941, transférée en Allemagne, condamnée à mort et décapitée en 1943. Dans la crypte, au centre du demi-cercle formé par les tombeaux, une urne contient des cendres de déportés.

On mesure à cette occasion combien la mémoire de 1940-1945 est « éclatée » en de multiples lieux et circonstances : il a fallu les corps de seize combattants pour rassembler cette mémoire éclatée de 1940-1945. Un seul « soldat inconnu » avait après 1918 symbolisé tous les combattants de 1914-1918.

Le 18 juin 1946, le général de Gaulle, qui avait quitté le gouvernement en janvier 1946, tint à consacrer lui-même ce haut lieu au cours d'une cérémonie dédiée à la mémoire des fusillés : précédé de deux cents Compagnons de la Libération, le général pénétra dans le fort, accompagné des porteurs de la flamme, puis, avec l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, chancelier de l'Ordre de la Libération, se recueillit dans l'ancienne casemate où les condamnés avaient attendu la mort. Après être ressorti, il ralluma la flamme, symbole de la Résistance, « qui ne doit pas s'éteindre ».

Redevenu chef du gouvernement, le général de Gaulle décida de faire édifier, au mont Valérien, le Mémorial de la France combattante - dont le projet n'avait pas été réalisé. Il est érigé près de la « clairière des fusillés », contre le mur d'enceinte du fort, sur une esplanade de plus de 10 000 m². Il est formé d'un mur de grès rose de 150 mètres de long. Il porte seize hauts-reliefs en bronze, qui rappellent l'héroïsme des combattants et les formes multiples du combat. Au centre, se dresse une croix de Lorraine de 12 m de haut devant laquelle brûle une flamme permanente, sur un pavoi d'airain. Sous la croix s'ouvrent deux portes en bronze : l'une débouche sur l'escalier qui mène au « parcours du souvenir », l'autre donne accès à la crypte funéraire, creusée dans la roche. Le Mémorial est inauguré, le 18 juin 1960, par le président de la République. La veille, dans la nuit, lors d'une imposante cérémonie publique, chacun des cercueils des seize combattants a été transféré dans la crypte ainsi qu'une urne contenant les cendres de déportés inconnus. Un caveau reste vide : il est réservé au dernier Compagnon de la Libération. Sur le tympan de la nef figure la phrase : « Nous sommes ici pour témoigner devant l'histoire que de 1939 à 1945 ses fils ont lutté pour que la France vive libre. » Chaque année, le déroulement de la cérémonie est immuable : le président de la République passe les troupes en revue, avant d'être accueilli par le chancelier de l'Ordre de la Libération - actuellement le professeur François Jacob, ancien de la colonne Leclerc et de la 2^e DB, compagnon de la Libération et prix Nobel de médecine. Ce dernier rallume la flamme. Puis, après une minute de silence, est diffusé le texte de l'Appel du 18 juin. Ensuite, le président de la République, accompagné du chancelier, pénètre dans la crypte où il se recueille. A sa sortie, le président salue les personnalités et les Compagnons de la Libération.

D'une mémoire partisane à une mémoire consensuelle

La célébration du 18 juin n'a pas toujours été consensuelle. Le 18 juin a d'abord fait partie de la mémoire gaulliste : c'est l'Ordre de la Libération - et non l'Etat - qui organise les cérémonies. C'est le général de Gaulle qui les préside dans la période 1946-1958 - alors qu'il n'est plus au pouvoir et qu'il combat les institutions à la tête du RPF²⁸ entre 1947 et 1953. Du coup, à partir de 1948, la IV^e République cesse de commémorer officiellement le 18 juin. De leur côté, les communistes, après la guerre, ont célébré non le 18 juin mais « l'appel du 10 juillet 1940 » signé par Jacques Duclos et présenté comme un appel à la résistance. Il s'agissait de faire oublier que le PC avait approuvé le pacte germano-soviétique de 1939. L'appel de Duclos dénonçait, certes, les nouveaux maîtres de la France mais aussi la « guerre capitaliste » et « l'impérialisme britannique » qui avait entraîné la France dans la guerre. Cette référence à un texte dont on avait en partie changé le sens, fut abandonnée dans les années 1980. Tout cela, faut-il le dire, n'enlève rien au courage des militants communistes qui ont massivement participé à la Résistance après juin 1941 et certains d'entre eux, comme Charles Tillon et Georges Guingouin, dès 1940.

A partir du retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958, la commémoration du 18 juin suscite moins de polémiques et devient une date nationale. L'homme du 18 juin est devenu le président de

²⁸ Rassemblement du peuple français, mouvement créé par de Gaulle pour combattre la IV^e République et parvenir au pouvoir. Le RPF a été dissous par de Gaulle en 1953.

la République et plusieurs de ses ministres sont Compagnons de la Libération. Après lui, tous les présidents de la République ont célébré le 18 juin. Le président Pompidou, qui n'avait pas été résistant, eut deux premiers ministres Compagnons de la Libération, Jacques Chaban-Delmas puis Pierre Messmer. Valéry Giscard d'Estaing avait été engagé volontaire en 1944.

Autres lieux de mémoire

Lors du 50^e anniversaire de l'Appel, le 18 juin 1990, François Mitterrand, président de la République, a inauguré, à l'Arc de Triomphe, une plaque de bronze reproduisant l'Appel du 18 juin 1940. La même année, de nombreuses communes ont fait apposer - souvent sur le monument aux morts - une plaque reproduisant en *fac-similé* l'affiche de « l'Appel à tous les Français ».

Le musée de l'Ordre de la Libération, aux Invalides, à Paris, évoque aussi l'acte fondateur du 18 juin. Le manuscrit de l'affiche « A tous les Français » y est conservé et exposé. Le musée présente de nombreux documents sur la France libre, la Résistance intérieure et la déportation. Rénové, il s'est enrichi de nombreux souvenirs de Compagnons décédés.

L'île de Sein est un autre haut lieu de la France libre. Les cérémonies du 70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin doivent commencer dès le 17 juin 2010. Le général de Gaulle était d'ailleurs venu dans l'île de Sein en 1946, pour lui remettre la Croix de la Libération, et en 1960, pour inaugurer le monument commémoratif (cf. *encadré*).

Le monument de l'île de Sein

Le 7 septembre 1960, le général de Gaulle a inauguré le monument, sculpté par Quillivic, érigé en mémoire des Sénans membres des FFL. Sur fond de granit en forme de croix de Lorraine, un Sénan se tient debout. Deux inscriptions : « Kentoc'h Mervel » (« plutôt mourir ») et « Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison ».

Lorsque le général arrive, les Sénans sont tous là pour l'accueillir. Les femmes et le maire, madame Kerloc'h, ont revêtu la *jibilinenn*, coiffe de deuil traditionnelle dans l'île depuis 1886. Les Sénans n'ont pas entonné la *Marseillaise* mais, ce qui peut nous paraître surprenant, le « Libera me »⁽¹⁾, chant religieux qui évoque la mort et la vie éternelle, le sacrifice des pêcheurs de l'île de Sein. Nous sommes dans la vieille Bretagne catholique. Le Général de Gaulle - qui, ancien élève des Jésuites, a une bonne formation religieuse - comprend le message qui lui est envoyé et en est touché. Lors de son allocution, il déclare : « J'ai compris, avec le *Libera* que vous chantiez tout à l'heure, ce que fut votre sacrifice en 1940. Cela demeure à Sein et cela demeure dans l'esprit de la France tout entière [...]. C'est au nom de la France que je suis venu rendre hommage à l'île de Sein, à cette terre de courage et d'exemple. »

(1) Le « Libera me » est un chant religieux entonné lors d'une absoute prononcée dans l'église et qui a la forme musicale d'un Repons :

Libera me, domine, de morte aeterna, in die illa tremenda,

quando coeli movendi sunt et terra, dum veneris iudicare saeculum per ignem.

Tremens factus sum ego et timeo, dum discussio venerit atque ventura ira.

Dies illa, dies irae, calamitatis, et miseriae, dies magna et amara valde.

Requiem aeternam dona eis, domine, et lux perpetua luceat eis.

Délivre-moi, Seigneur, de la mort éternelle, en ce jour redoutable,

Où le ciel et la terre seront ébranlés, quand tu viendras éprouver le monde par le feu.

Voici que je tremble et que j'ai peur, devant le jugement qui approche, et la colère qui doit venir.

Ce jour-là doit être jour de colère, jour de calamité et de misère, jour mémorable et très amer.

Donne-leur le repos éternel, Seigneur, et que la lumière brille à jamais sur eux.

Le décret du 10 mars 2006

Le 10 mars 2006, un décret, signé par Jacques Chirac, a institué une journée nationale, non chômée, « commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le

combat contre l'ennemi ». Cette journée rend hommage à « l'ensemble des résistants français ». Le décret précise : « Chaque année, des cérémonies officielles sont organisées aux niveaux national et départemental. Une cérémonie symbolique est organisée au mont Valérien par l'Ordre de la Libération en liaison avec les autorités officielles. » Des cérémonies locales étaient déjà souvent organisées dans les départements et dans de nombreuses communes. Elles deviennent officielles.

Le décret de 2006 a donc maintenu le rôle commémoratif joué par l'Ordre de la Libération. Une loi votée en 1999 a d'ailleurs assuré la pérennité de l'Ordre de la Libération en créant le *Conseil des communes compagnons de la Libération* (Paris, Nantes, Grenoble, Ile de Sein, Vassieux-en-Vercors). Lorsque le conseil de l'Ordre ne pourra plus réunir 15 membres, le conseil des communes compagnons de la Libération - représentées par leurs maires - ainsi que les derniers compagnons vivants - jusqu'à leur disparition complète - assurera la pérennité de l'Ordre, la gestion de son musée, installé dans une aile des Invalides, et la cérémonie du mont Valérien. Actuellement (mai 2010), 42 compagnons de la Libération sont encore vivants – 1 038 croix avaient été décernées, dont 271 à titre posthume ²⁹. Le dernier Compagnon, comme il a été dit, sera inhumé au mont Valérien lors d'une cérémonie qui sera un peu l'écho de la cérémonie des Invalides pour les obsèques de Lazare Ponticelli, le dernier « poilu » de 1914-1918, en 2008.

Pour conclure

La « bataille de la légitimité »

Le général de Gaulle a, dès juin 1940, affirmé qu'il représentait la France. Cette légitimité trouve sa source dans le refus de l'armistice et est proclamée par les appels des 18 et 22 juin 1940. Ce n'est qu'ensuite que l'inconstitutionnalité de l'Etat français fut justifiée en droit. Quand René Cassin négocie avec les Britanniques, à partir du 30 juin 1940, un accord fixant le statut des volontaires de la France libre, il a reçu une seule consigne de général de Gaulle : « Nous sommes la France. » La France doit être indépendante. Quant aux mouvements de Résistance qui se développent en France, ils rejettent le régime de Vichy déconsidéré par le renversement de la république et par sa politique de collaboration. Dès le début, la Résistance affirme donc, elle aussi, la légitimité de son action. Comment d'ailleurs, sans légitimité, agir contre un Etat - et pas seulement contre une politique - et employer la violence, dernier recours des patriotes et des démocrates ?

Ces deux revendications de légitimité se sont ensuite rejointes, face à l'amiral Darlan et au général Giraud, entre novembre 1942 et juin 1943. Le général de Gaulle et les Français libres ont gagné la « bataille de la légitimité » grâce à l'appui de la Résistance unifiée en fusionnant avec elle. Le rôle de Jean Moulin a été alors capital : il fut à la fois le délégué national du général de Gaulle en France occupée et le président du Conseil national de la Résistance, issu des mouvements de résistance, des partis et syndicats opposés à Vichy et passés dans la clandestinité. De Gaulle sut, de son côté, prendre en compte les aspirations des mouvements de résistance en affirmant la nécessité de mettre en place, à la Libération, une République plus juste et plus fraternelle.

Les deux discours du 18 juin : Churchill et de Gaulle

Deux discours célèbres ont été prononcés le 18 juin 1940 : l'Appel lancé par le général de Gaulle sur les ondes de la BBC et le discours de Churchill à la Chambre des Communes, celui de « la plus belle heure ». Ils nous conduisent à quelques réflexions :

A mesure que s'affirment les chances de victoire alliée et que la France rentre dans la guerre - Koufra (1941) et Bir Hakeim (1942) le rappellent au monde -, l'appel du 18 juin 1940, fait figure d'intuition prophétique : les événements lui ont donné sa dimension et sa force. 1940 avait été un

²⁹ En outre, 65 Compagnons de la Libération, tels Jean Moulin et Pierre Brossolette, nommés pendant la guerre, sont morts au combat ou en service commandé entre cette nomination et la fin des hostilités.

effondrement sans précédent - auquel on ne peut guère comparer que celui de la guerre de Cent ans. En 1944, la libération de Paris et la remontée des Champs-Élysées par le général de Gaulle entouré des chefs de la Résistance intérieure - Georges Bidault, président du CNR- et des chefs des armées françaises victorieuses - le général Juin, le général Leclerc - lui donnent sa dimension mythique.

Le 11 novembre 1944, Churchill qui avait, dès juin 1940, donné à de Gaulle une reconnaissance internationale, invité à Paris, défile aux côtés de de Gaulle : malgré tant d'éclats et tant de brouilles qui avaient parsemé leur route commune, les deux hommes avaient mené le même combat de l'indépendance et de la liberté et Churchill avait fortement contribué au succès de la France libre en la reconnaissant diplomatiquement dès 1940 comme un pouvoir souverain. Les vivats des Parisiens étaient un hommage rendu au peuple britannique qui, entre juin 1940 et juin 1941 - date de l'offensive allemande contre l'URSS - avait tenu seul contre l'Axe et ses alliés. Winston Churchill a eu le mérite de voir le danger que représentait le nazisme comme idéologie et de comprendre que son triomphe aurait été celui d'un « nouvel âge des ténèbres ³⁰ » et de « l'odieux appareil du régime nazi ³¹ ». Il lui fallait tenir jusqu'à ce que les États-Unis entrent en guerre : et ils entreront un jour en guerre - « quand Dieu voudra » dit Churchill dans un de ses discours. Dans l'appel du 18 juin, de Gaulle analyse la guerre comme « une guerre mondiale » et Churchill dit, de son côté, une « guerre longue ». On mesure mal ce qu'ont d'in vraisemblables et d'incongrues à l'époque de telles affirmations : l'URSS n'entre en guerre qu'en juin 1941 quand elle est attaquée par l'Allemagne ; les États-Unis n'entrent en guerre qu'en décembre 1941 après l'humiliation imposée par les Japonais à Pearl Harbor.

La victoire de la Grande-Bretagne est aussi pour Churchill celle de la démocratie parlementaire - que tant de gens avaient déclaré « dépassée ». Le 8 mai 1945, il déclare à la Chambre des Communes : « L'institution parlementaire s'est montrée assez forte pour parvenir à préserver la démocratie tout en conduisant une guerre particulièrement rude et longue ³². » De Gaulle a incarné, lui aussi, la France de la Liberté : il en prend de plus en plus conscience au contact de la Résistance intérieure. Il intègre le programme de celle-ci dans les objectifs de son combat. La France doit aussi être celle de la Liberté et de la Fraternité : en avril 1942, lorsque de Gaulle adresse un message aux mouvements de Résistance, il écrit qu'il faudra rétablir les libertés démocratiques, « rendre la parole au peuple français » et donner aux Français, dans le domaine social, « les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité de son travail ». Il ajoute dans ses *Mémoires de guerre* que le moment était venu de rappeler que notre but « c'était la libération, aussi bien celle de l'homme que de la patrie ».

Une des grandes dates de notre histoire

Le 18 juin 1940 est devenu l'une des grandes dates de notre Histoire et a pris progressivement toute sa place : qui l'aurait dit en 1940 alors que le pays était vaincu et humilié, que les nazis triomphaient en Europe et que peu de gens ont entendu ou compris l'importance de l'appel ? C'est la victoire des Alliés - et de la France rentrée dans la guerre même si elle ne joua pas le premier rôle comme en 1918 - qui lui donne sa véritable place : le début du renouveau après une défaite qui semblait totale. Le discours du 18 juin 1940 pouvait, à l'époque, paraître insensé et complètement irréaliste. Il nous rappelle que le « réalisme » des habiles - ou de ceux qui se croient tels - et la résignation à ce qui paraît inévitable ne pèsent pas lourd, dans l'Histoire, face à ceux qui croient à la force de la volonté et de l'esprit de liberté. « Au bout de nos peines, écrit de Gaulle, il y a la plus grande gloire du monde, celle des hommes qui n'ont pas cédé ³³. »

³⁰ Discours de Churchill du 18 juin 1940 à la Chambre des Communes.

³¹ Discours de Churchill du 4 juin 1940 à la Chambre des Communes.

³² Discours de Churchill du 8 mai 1945 à la Chambre des Communes.

³³ Message aux troupes françaises, Brazzaville, le 14 juillet 1941 dans Charles de Gaulle, *Discours et messages*, I, *op. cit.*, p. 92.

Bibliographie

1/ les documents fondateurs

Appel du 18 juin 1940

Le manuscrit, authentifié de la main du général de Gaulle, est la propriété de son fils, l'amiral Philippe de Gaulle qui en a publié des photographies dans *De Gaulle, mon père* (cf. *infra*).

Manuscrit et affiche « A tous les Français » du 3 août 1940.

Musée de l'Ordre de la Libération, aux Invalides, Paris.

Enregistrement de l'appel du 22 juin 1940 :

Archives sonores de la BBC et phonothèque de l'Institut national de l'audiovisuel.

2/ Mémoires et documents imprimés

- Cadogan (Sir Alexander), *Diaries*, Londres, Cassell, 1971.
- Colville (Sir John), *The Fringes of Power : 10 Downing Street Diaries 1939-1945*, Londres, W.W. Norton, 1986.
- Churchill (Winston), *Mémoires de guerre*, nouvelle édition et traduction par François Kersaudy, Paris, Tallandier, 2009
- Churchill (Winston), *Discours de guerre*, Paris, Tallandier, collection Texto, 2009.
- Courcel (Geoffroy de), *En ce temps-là de Gaulle*, 1971.
- De Gaulle (Charles), *Discours et messages*, tome I, *Pendant la guerre, 1940-1946*, Paris, Plon, 1970.
- De Gaulle (Général), *Mémoires de guerre*, tome I : *L'Appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, rééd. Le Livre de Poche, 1958.
- De Gaulle (Charles), *Mémoires*, introduction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, préface de Marius-François Guyard, édition établie par Jean-Luc Barré, Paris, Gallimard, collection la Pléiade, 2000.
- De Gaulle (Philippe), *Mémoires accessoires 1921-1946*, Plon, 1997.
- De Gaulle (Philippe), *De Gaulle, mon père*, entretiens avec Michel Tauriac, 2 tomes, Paris, Plon, 2003-2004.
- *Français en Résistance, carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, édition établie et présentée par Guillaume Piketty, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2009 [dont des lettres de René Pleven, écrites de Londres en mai-juin 1940].
- Miribel (Elizabeth de), *La liberté souffre violence*, Paris, Plon, 1981.

3/ Etudes

Il faut privilégier quatre ouvrages qui sont aussi des instruments de travail :

- Andrieu (Claire), Braud (Philippe), Piketty (Guillaume) (dir.), *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.
- Broche (François), Caïtuoli (Georges), Muracciole (Jean-François) (dir.), *La France au combat. De l'appel du 18 juin à la victoire*, présentation de Max Gallo, Paris, Perrin / CNDP, 2007, 848 p.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), *Histoire de la France libre, De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, 969 p.
- Marcot (Francis) (dir.), Leroux (Bruno) et Levisse-Touzé (Christine), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2006.

Ouvrages et articles :

- Amouroux (Henri), *Le 18 juin 1940*, Paris, Fayard, 1964.
- Azéma (Jean-Pierre), *De Munich à la Libération*, tome 14 de la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine*, Paris, Le Seuil, rééd., 2002.
- Azéma (Jean-Pierre) *1940, l'année noire*, Paris, Fayard, 2010.
- Barré (Jean-Luc), *Devenir de Gaulle*, Paris, Perrin, 2009.
- Bédarida (François), *Churchill*, Paris, Fayard, 1999, p. 291.

- Bédarida (François), « Sur la préhistoire du 18 juin », *Espoir*, n° 123, juin 2000.
- Bédarida (François), « La rupture franco-britannique de 1940. Le conseil suprême interallié, de l'invasion à la défaite de la France », *Vingtième siècle*, n° 25, 1990, p. 37-48.
- Branca (Eric), « Les oreilles du 18 juin », *Espoir*, n° 71, 1990.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), « Du 18 Juin aux 18 juin », *Espoir*, n° 123, 2000.
- Ferro (Marc), « Le général de Gaulle sous-secrétaire d'Etat », *Espoir*, n°73, 1990.
- Gallo (Max), *De Gaulle. Les images d'un destin*, Paris, Le Cherche-Midi, 2007.
- Gorse (Paul-Marie de La), *De Gaulle*, Paris, Perrin, 1999.
- Kersaudy (François), *De Gaulle et Churchill. La mésentente cordiale*, Paris, Perrin, 2003.
- Lacouture (Jean), *De Gaulle*, 3 volumes : t. 1, *Le Rebelle (1890-1944)*, 2, *Le Politique (1944-1959)*, t. 3, *Le Souverain (1959-1970)*, Paris, Le Seuil, 1984, 1985 et 1986. Paris. Rééd. Points Histoire, 1990.
- Luneau (Aurélien), *Radio Londres. Les voix de la liberté (1940-1944)*, Paris, Perrin, 2005, rééd. Collection Tempus, 2010.
- Rouanet (Anne et Pierre), *L'inquiétude outre-mort du général de Gaulle*, Paris, Grasset, 1985.
- Roussel (Eric), *De Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002.
- Rudelle (Odile), *De Gaulle, pour mémoire*, Paris, Gallimard, collection Découvertes, 2010.
- Schumann (Maurice), *Un certain 18 juin*, Paris, Plon, 1980.
- Trouplin (Vladimir), *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Paris, Elytis, 2010.

La Résistance parlementaire

- Marielle (Jean), Sagnes (Jean), *Pour la République, le vote des quatre-vingts*, 10 juillet 1940, Paris, CNDP, 1993.

Le mythe et la mémoire

- Agulhon (Maurice), *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Hachette, 2001.
- Dufour (Frédérique), Beltran (Alain), Lemoine (Philippe), *Charles de Gaulle à Colombey*, catalogue du Mémorial Charles de Gaulle, Paris, Nouveau monde éditions, 2008
- Wieworka (Olivier), *La Mémoire désunie. Le souvenir des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2010.

A paraître en mai-juin 2010 :

- Broche (François), Muracciole (Jean-François) (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2010.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), *L'appel du 18 juin*, Paris, Armand Colin, 2010.

4/ Sites web :

Fondation Charles de Gaulle : www.charles-de-gaulle.org/

Musée de l'Ordre de la Libération : www.ordredelaliberation.fr

Mémorial Charles de Gaulle, Colombey-les-Deux-Eglises : www.memorial-charlesdegaulle.fr

5/ Films de télévision :

- Boutang (Pierre-André) et Lefranc (Pierre), *Charles de Gaulle : le verbe et l'image*, INA et TF1, 1981.
- Labib (Jean) et Lacouture, (Jean), *De Gaulle ou l'éternel défi*, TF1, Kuiv Productions, Transatlantic video, Sygma TV, INA, 1987. Film en six parties. Première partie : *Le rebelle*.
- Cazenave (Michel), *Une certaine idée de la France*, 2 parties, INA, FR3, ECPA, 1990.

6/ Revues numéros hors série

- *Le Monde* hors série, mai-juin 2010, 1940, *La Débâcle et l'Espoir*, [avec la participation et le témoignage de Jean-Louis Crémieux-Brilhac].